

Mirbach Marie

Mémoire pour le Diplôme de Musicien Intervenant en Milieu Social et de la Santé

CFMI de Sélestat et Université de Strasbourg

Année 2008-2009

# **NOTIONS D'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION MUSICALE EN MILIEU SOCIAL**

Directeur de Formation : Mr Victor Flusser

Tuteur : Mr Alain Di Cintio

# TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b> .....	p.4
<b>I. Eléments de Contextes</b> .....	p.7
1. Contexte d'intervention .....	p.8
a) Le cadre .....	p.8
b) Présentation d'Adoma .....	p.9
2. Contexte social .....	p.11
a) Définition du social .....	p.11
b) La résidence sociale.....	p.12
3. Contexte anthropologique .....	p.14
a) Définition de la société.....	p.14
b) Définition de l'humain .....	p.15
c) Définition de la culture.....	p.17
<b>II. Evaluation et critères</b> .....	p.22
1. L'évaluation.....	p.22
a) Définition.....	p.22
b) L'évaluation qualitative.....	p.24
2. Différences de statistiques.....	p.27
3. La temporalité.....	p.28
4. Rapports entre évaluation qualitative et quantitative .....	p.30

<b>III. Méthode et Outils</b> .....	p.33
1. Dénomination des critères choisis.....	p.33
a) Le bien-être.....	p.34
b) La confiance et soi, la confiance en l'autre.....	p.36
c) Le courage.....	p.38
d) La conscience.....	p.39
2. Pour des données spontanées.....	p.40
a) L'observation : une qualité d'écoute.....	p.41
b) L'échange verbal : un complément de communication.....	p.42
c) La boîte aux lettres.....	p.42
3. Pour des données demandées.....	p.44
a) Les entretiens individuels.....	p.44
b) Les questionnaires.....	p.45
c) Bilan.....	p.47
<b>Conclusion</b> .....	p.50
<b>Bibliographie</b> .....	p.54
<b>Remerciements</b> .....	p.55
<b>Annexes</b> .....	p.56

## INTRODUCTION

Une ville. Strasbourg. Un quartier. La Krutenau. Une rue. La rue de Lausanne. Un immeuble, parmi tant d'autres. Le numéro 2. A gauche, un coiffeur. A droite, une pharmacie. Normal. Pas de signe particulier. Une porte lourde, en bois gris vert. Jamais fermée, toujours entrebâillée. Un sas. Une sonnette. Des noms qui défilent par ordre alphabétique. Une puce magnétique pour le badge des habitants de l'immeuble. Pas de clés pour l'entrée principale. Des clés pour la porte des appartements. Studios ou colocations. Des familles. Des personnes seules. Des couples. Des célibataires. Des jeunes. Des moins jeunes. Des entrées. Des sorties. De la vie, comme partout ailleurs. Du temps qui passe.

Et pourtant... Pourtant, ici, au 2 rue de Lausanne, si on lève un peu la tête au-dessus de la grande et belle porte en bois gris vert, on y voit une petite plaque blanche avec une écriture bleue et orange. Ce n'est pas une plaque professionnelle, non. Pas de cabinet médical ici, pas de cabinet d'avocats non plus. Ici, c'est une résidence sociale.

Si la question de ce mémoire tourne autour des notions d'évaluation de l'intervention musicale en milieu social, c'est parce qu'il s'agit bien là d'une véritable question : est-ce qu'une évaluation est possible dans un tel endroit, et si oui, comment. A partir de là, savoir ce que l'on évalue est primordial. Qu'attendre d'une telle action ? Si j'ai décidé de me pencher sur cette question, c'est parce je me suis, à chaque fois, demandé si mon intervention durait au-delà de mon temps de présence sur le terrain. Comment l'intervention prend-elle vie dans ces lieux où les priorités d'actions sont concentrées sur la ré-obtention des biens fondamentaux ? Comment, dans de tels contextes d'activités, le musicien intervenant peut-il s'insérer délicatement et apporter quelque chose de concret ? Une plus-value utile aux actions menées ? Un bien fondamental complémentaire ?

Tenter de savoir aussi si ma démarche de musicienne cherchait à atteindre des objectifs et à obtenir des résultats. Le musicien intervenant est-il présent dans un souci de résultats ? De résultats immédiats ? A-t-il des objectifs précis à atteindre ? Sa démarche s'inscrit-elle dans une démarche de rentabilité et d'efficacité ? Où agit-il réellement ? Quel est le genre de son apport ? Où se passe cet apport ? Le type de résultat importe-il quant à la qualité et à la nécessité de la

place du musicien intervenant ? Son action est-elle sélective ? Pour qui est-il présent ? A-t-il une priorité pour un type de public ?

Et enfin, entreprendre une évaluation suppose de connaître ce que l'on évalue et la raison de cette évaluation. Que signifie évaluer dans ces institutions sociales ? L'évaluation fait-elle sens pour une intervention musicale ? Sur combien de temps peut-on ou doit-on procéder à une évaluation ? Comment peut-on mesurer le travail du musicien ? Comment peut-on déceler le lieu de son action ? Comment peut-on évaluer l'intervention musicale ? Sur quels critères baser cette évaluation ? Faut-il nécessairement prouver quantitativement pour justifier une démarche, et notamment celle qui nous concerne ? Peut-on toujours évaluer par des chiffres ? Où évaluer et qu'évaluer de ces interventions musicales ? Où se trouvent les capteurs de réceptivité de la musique ? Qu'évalue-t-on lorsqu'on écoute de la musique ?

Ainsi, ce travail va mettre en lumière l'approche que j'ai eue *in situ*, pour tenter de clarifier les « bienfaits » des interventions musicales en milieu social. Evaluer une intervention telle qu'elle se déroule n'a rien d'impossible, mais il faut être prêt à recevoir les méthodes qui lui correspondent et qui lui sont adaptées. C'est tenter de démontrer un présupposé, par l'intermédiaire d'éléments, d'indices, issus directement des situations rencontrées, des échanges partagés et des confidences témoignées, selon des critères choisis en rapport avec les réalités du terrain social.

Ce mémoire va donc tenter de mettre en lumière les éléments de contextes qui ont appuyés ma réflexion, de proposer un genre d'évaluation adapté aux interventions musicales, et d'extraire de ces interventions musicales, un contenu qui pourrait s'apparenter à un ou des résultats concrets, sur lesquels la démarche du musicien intervenant pourrait se justifier, proposant ainsi une méthode et des outils en vue d'élaborer une évaluation. Il ne s'agira pas pour moi de démontrer l'indémontrable, à savoir quelque chose qui serait de l'ordre d'une rentabilité. Car il n'en est rien. La couleur du musicien intervenant est transparente. Et ce qui est transparent ne peut que se sentir, s'entendre, se deviner. Rien de tout cela ne se pèse en louis d'or. La dimension humaine n'est pas une valeur à profit, mais bien une valeur dont il faut profiter. Elle ne rapporte qu'à celui qui la savoure, et ne se veut utile qu'à celui qui sait la vivre. Et comme disait Cyrano : « *Allons !*

*C'est encore plus beau lorsque c'est inutile !<sup>1</sup>»*

---

<sup>1</sup> ROSTAND Edmond, *Cyrano De Bergerac*, Acte V, scène 5.

## I. ELEMENTS DE CONTEXTES

Parce que comprendre la signification des mots usités couramment est indispensable dans un souci de clarté d'expression et d'utilisation pertinente. Parce que « *choisir une dénomination plutôt qu'une autre, c'est prendre le risque de connoter son propos et de prendre position*<sup>2</sup> ». Alors voici quelques définitions et réflexions sur la sémantique qui figurera dans ce mémoire, d'après *Le petit Larousse 2005*.

En présentant ces définitions, ma volonté n'est pas d'élaborer un catalogue de mots, et de faire une paraphrase du dictionnaire, mais de partir d'un lieu commun : les définitions d'un dictionnaire simple, connu de tous, pour les dépasser ou du moins emporter ailleurs les idées qui s'y sont accrochées. Ma proposition sémantique a la volonté de recouvrir d'autres réalités, que je vais tenter de toucher empiriquement, et de faire tomber les masques des mots pour découvrir de nouveaux visages.

D'autre part, le choix du vocabulaire n'a pas été un heureux hasard. Ces termes appartiennent au champ lexical du social, milieu dans lequel j'ai évolué et où j'ai été confrontée aux réalités de terrain. Ces mots ont fait partie de mon environnement de musicienne intervenante : je les ai entendu de manière claire, parfois de façon plus sous-entendue et/ou imagée.

Ma méthode est donc de partir de ce qui est, de proposer un autre angle de vue en voyant ce qu'il y a derrière, pour arriver à comprendre sans ambiguïté le contexte d'évaluation et les éléments qui pourraient servir à évaluer.

---

<sup>2</sup> RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas des exclus ? Essai ethnologique pour une définition positive*, p.19, L'Harmattan, 2005.

## 1. Contexte d'intervention

### a) Le cadre

Résidence Lausanne. On entre, et dans le hall d'entrée, un ascenseur, des escaliers en pierre, des boîtes aux lettres. Comme partout. Mais aussi, des portes qui cachent des bureaux. Et dans ces bureaux, des hommes et des femmes qui travaillent. Une directrice, une intervenante sociale, une chargée d'animation, une éducatrice spécialisée, un assistant social, une secrétaire, des techniciens, un veilleur de nuit... Ils sont là et tous veillent au bon fonctionnement de la vie de l'immeuble. Gestion des locaux, certes, mais aussi, gestion des hommes. Car, plus haut, dans les 6 étages répartis en 114 logements, des habitants. Des personnes aux profils variés, venant d'ici et d'ailleurs. Des personnes aux parcours semés d'embûches, un peu plus que ceux des autres, souvent. Des personnes aux histoires tumultueuses. Des personnes aux cœurs gorgés de vie mais que la vie a, petit à petit, taris.

Résidents et personnel s'entremêlent, se croisent, se côtoient et évoluent ensemble. Deux structures professionnelles collaborent ici, rue de Lausanne : Adoma, bailleur social, qui a « *pour mission d'accueillir et soutenir tous ceux et celles qui traversent des difficultés et ne trouvent pas leur place dans le logement social traditionnel<sup>3</sup>* » et l'association l'Etage, qui accueille essentiellement des jeunes en difficulté entre 18 et 25 ans. 93 logements sont attachés à Adoma, et 21 à l'Etage.

Une résidence sociale, c'est ça alors... Un caméléon... Elle est là, au milieu de la ville, presque incognito. Des murs semblables aux autres, mais un microcosme intérieur qui semble se distinguer ... Un microcosme constitué de personnes en difficulté sociale ... Ici, si l'on franchit le pas de la porte, on trouve « *des personnes désocialisées, en grande situation de précarité et de détresse, des gens qui sont confrontés à des situations auxquelles ils ne peuvent plus faire face : chômage de longue durée, ruptures familiales, etc...<sup>4</sup>* ». L'objectif, bien sûr, est de leur « *offrir un logement décent et indépendant, un cadre favorable à leur relogement à terme dans le parc*

---

<sup>3</sup> Page internet, [www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

<sup>4</sup> Idem

*social traditionnel*<sup>5</sup>». Mais en réalité, on trouve surtout et avant tout, des hommes, des femmes et des enfants. Ces égratignés de la vie, voire ces blessés, ont certes besoin d'un cadre de vie ressemblant à tous les autres (un toit, une adresse, qui leur faciliteront une reconnaissance et une ascension sociales, une place dans la société), mais aussi de panser leurs blessures et de retrouver un fonctionnement de vie collective via le contact humain.

A la résidence Lausanne, c'est, chaque jour, ce que les deux équipes professionnelles s'efforcent de faire. Une directrice dynamique et attentive, qui connaît bien ses résidents, qui sait rester ferme dans la souplesse. Compréhensive et à l'écoute des habitants de l'immeuble, elle les guide au mieux et ne s'arrête pas à la simple tâche de bailleur. Gestionnaire d'une structure, oui, et même d'une entreprise, mais toujours en faveur du développement et de l'épanouissement de la personne (ce qui n'est pas, à la base, la mission du bailleur social). Entourée d'une équipe compétente, les moyens, pour que des liens se tissent entre résidents et que la vie reprenne place à l'intérieur de chacun, ne sont pas des moindres. Ateliers d'écritures hebdomadaires, ateliers ponctuels de cuisine, bibliothèque ouverte chaque mardi après midi, moments collectifs de partage autour d'un repas regorgeant des spécialités des uns et des autres (fête de Noël, fêtes des voisins)..., les idées ne manquent pas. Mais il faut du temps, de la patience et beaucoup d'énergie pour redonner goût.

#### b) Présentation d'Adoma

Mais Adoma n'a pas une fonction de réinsertion sociale avant tout. Derrière l'appellation de « *bailleur social* » se cache une véritable entreprise, qui doit répondre d'un système économique. Elle doit gérer un budget et répondre à des financeurs en termes de rentabilité. Pas de bénéfices, mais surtout pas de dettes. Tenir le cap. Comme partout. Peu importe le public finalement, l'essentiel étant de rentrer ses loyers tous les mois. Toute la difficulté de la gestion d'une telle entreprise réside ici, dans ce nœud délicat. Comment parvenir à ne pas compromettre les objectifs caractéristiques d'une entreprise tout en considérant que cette entreprise est en faveur de l'homme ? Voilà la belle mais complexe tâche du bailleur social.

---

<sup>5</sup> Page internet, [www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

Ainsi, qui dit immeuble, dit logement. Et qui dit logement, dit loyer. La ré-insertion par le logement (car c'est bien de cela dont il s'agit : aider l'autre à re-trouver sa place dans le droit commun par le biais du logement), c'est aussi ré-apprendre à gérer son argent, avec ou sans tutelle, en rapport au temps qui passe. C'est se ré-inscrire petit à petit dans un cycle temporel et dans un système commun.

Mais qui dit immeuble, dit aussi vie en société. Même si le microcosme des résidences sociales se distingue des microcosmes des immeubles « conventionnels », il n'en demeure pas moins que les faits sont similaires. Des personnes différentes qui se retrouvent au sein d'un même lieu, avec des espaces privés et collectifs, et qui doivent apprendre à co-habiter. Trouver le juste milieu en respectant ses envies et celles de ses voisins. Maîtriser ses impulsions, prendre soin du cadre dans lequel on vit. Une évidence pour certains, une valeur bien lointaine pour d'autres. Comme partout.

Comme partout aussi, acquérir un appartement en location n'est pas chose aisée, finalement. Il faut répondre à certains critères mis en place par le propriétaire ou le bailleur. Les données personnelles du demandeur sont réunies dans un dossier, qui sera examiné en commission, qui décidera de l'acceptation ou du refus.

A joindre au dossier rempli (qui s'informe sur l'identité, la situation familiale, professionnelle, d'hébergement, la ou les raisons de la demande, etc...), quelques pièces obligatoires concernant l'état civil, les ressources, l'imposition, et les justificatifs de domicile.

Egalement quelques pièces complémentaires sont demandées. (*cf. Annexe 1*)

## 2. Contexte social

### a) Définition du social

1. *Relatif à une société, à une collectivité humaine.*
2. *Qui concerne les rapports entre un individu et les autres membres de la collectivité.*
3. *Qui concerne les rapports entre les divers groupes ou classes qui constituent la société*
4. *Qui concerne les membres de la société, leurs conditions économiques, psychologiques.*
5. *Qui vise à l'amélioration des conditions de vie, et en particulier des conditions matérielles des membres de la société. (Exemple : logements sociaux)*

**Le social :** *l'ensemble des questions relevant du droit social, des actions concernant l'amélioration de vie et de travail des membres de la société.*

Il est particulièrement étonnant de voir que les premières définitions du mot social sont tournées vers les rapports humains, donc précisément sur l'interaction entre deux ou plusieurs individus. Au fur et à mesure, la mise en lumière des rapports humains disparaît au profit de celle des conditions matérielles. L'ensemble des caractéristiques concernant les conditions de vie des populations constitue un milieu, un cadre, dans lequel vont pouvoir évoluer les individus.

Vu sous cet angle, le social privilégierait donc d'abord la création d'un cadre favorable à l'évolution d'une collectivité, distincte par son caractère à la fois individuel et commun (des individus et un groupe d'individus). Une fois le cadre défini, viendrait ensuite la question de la gestion des rapports relatifs aux hommes entre eux.

Comme le cadre semble être prioritaire, les gens qui travaillent dans le social ont privilégié, peut-être malgré eux, une approche bureaucratique de leur métier. Aujourd'hui, on peut s'interroger simplement sur le sens que donnent les professionnels du social à leurs métiers. Y a-t-il encore véritablement cette lumière d'intention humaine, dépourvue d'un trop grand ego ? Ou ces métiers n'auraient-ils de social que le nom, afin de se donner bonne conscience par rapport à la société ? N'y aurait-il pas de plus en plus de technocrates, pourvus de diplômes et de compétences techniques, de savoir-faire divers et variés que de personnes dont le métier est une véritable

vocation ? Il ne s'agit pas de juger les qualités et les compétences des travailleurs sociaux, mais simplement de réfléchir à l'engagement professionnel dans ce milieu, et surtout, au sens de leurs actions. La grande poupée russe sociétale est perçue comme la toute puissante, de droits et d'égards. Pourtant, c'est bien des petites poupées sociales qu'arrive la vie. Ne faudrait-il pas replacer le sens de l'existence au cœur des préoccupations ?

Le musicien intervenant va jouer et proposer sa musique ici tout autant qu'ailleurs, et avec la même intensité.

## b) La résidence sociale

Si la résidence sociale est un caméléon, elle est aussi, très concrètement, une étape du parcours du combattant appelé le « parcours logement ». La personne SDF<sup>6</sup>, comme toute personne en devenir, va devoir s'armer de courage et de patience pour affronter les dédales de ce parcours fort tumultueux. Le 30 mai 1990, la loi Besson est votée et mise en application. Elle promeut la réorganisation du champ du logement social en détaillant le « parcours logement ». Trois étapes clés : l'hébergement d'urgence, le logement intermédiaire puis le logement pérenne.

Le « parcours logement » pourrait se décomposer ainsi :

- Le logement d'urgence, financé par l'Etat :

De la rue à l'hébergement d'urgence (cours séjour de 1 jour à 1 mois)

De l'hébergement d'urgence aux CHRS<sup>7</sup> (6 mois renouvelables 1 fois)

- Le logement transitoire, avec un accompagnement social préconisé :

Des CHRS aux Résidences sociales (1 mois renouvelable, dont la temporalité est soulignée mais non plus précisée dans les diverses réglementations encadrant ce dispositif)

---

<sup>6</sup> Sans Domicile Fixe

<sup>7</sup> Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

- Le logement autonome :

Le parc HLM<sup>8</sup>

Le parc privé

C'est donc dans ce contexte de la résidence sociale, à la fois commun et particulier, avec tout ce que cela suppose d'avant et d'après, que le musicien intervenant va évoluer et va tenter de connecter les gens à eux-mêmes et de les relier les uns aux autres, professionnels, habitants, visiteurs, tous confondus. Le musicien comme trait d'union. Le musicien et la musique comme sésame d'ouverture, comme révélateur d'émotions. Le musicien ne va pas chercher à transformer les personnalités, mais bien à rencontrer la « *personne en état de présence*<sup>9</sup> » derrière la personne en état de souffrance et/ou en état de travail. Le musicien et sa musique comme espace de communication, de partage, de création artistique, et donc de vie.

Les activités proposées habituellement offrent déjà un cadre où l'idée est d'insuffler cette dynamique d'échange. Mais ce sont toujours des activités collectives, et la démarche de participation doit venir du résident. C'est à lui de faire le pas pour aller suivre l'atelier. Or, dans le cas du musicien intervenant, c'est lui-même qui va à la rencontre de l'autre. La personne n'a pas besoin de trouver les ressources nécessaires en elle pour aller vers. Et cette différence est considérable. Si tu ne vas pas à la musique, la musique viendra à toi. Et par là même, si tu ne vas pas à l'homme, l'homme viendra à toi.

---

<sup>8</sup> Habitations à Loyers Modérés

<sup>9</sup> FLUSSER Victor en collaboration avec WOHLGEMUTH Danièle, *Charte du Musicien Intervenant en Milieu de la Santé*

### 3. Contexte anthropologique

#### a) Définition de la société

1. *Mode de vie propre à l'homme et à certains animaux, caractérisé par une association organisée d'individus en vue de l'intérêt général.*

2. *Ensemble d'individus vivant en groupe organisé ; milieu humain dans lequel quelqu'un vit, caractérisé par ses institutions, ses lois, ses règles.*

3. *Groupe social formé de personnes qui se fréquentent, se réunissent, entretiennent des relations mondaines.*

*Litt. : Fait d'avoir des relations suivies, des contacts avec d'autres individus ; fréquentation, compagnie des autres.*

La société est donc caractérisée par deux aspects : le rassemblement d'individus et une organisation définie. Ces deux aspects sont en interaction puisque l'organisation, définie via des règles instaurées et gérées par des institutions, est mise au service de l'homme afin qu'il évolue au mieux au sein de cette collectivité appelée société.

Le terme sociétal sous-entendrait ainsi tout ce qui touche à la société, et donc à des groupes d'individus et à leur environnement commun.

Mais alors, quelle différence entre le sociétal et le social, si tous deux touchent à l'humain et à son espace de vie ?

Si l'on regarde de plus près, le social s'aventure, à priori, vers un espace plus personnel, plus privé, où l'individu est considéré en tant qu'unité, pouvant appartenir à un groupe, mais avant tout en tant que un. Le sociétal, quant à lui, s'oriente plus dans l'attention portée à un groupe d'individus, sans distinction de personne, et même au groupe dans son sens le plus large, à savoir celui que constitue la totalité des gens.

Il en va de même pour l'environnement. Le social s'occupe davantage du cadre privé, et le sociétal du cadre commun.

Peut-on alors considérer ces différentes notions sous le principe des poupées russes ? Pourrait-on concevoir que la société soit la plus grande des poupées et qu'à l'intérieur, on puisse trouver une plus petite poupée appelée le milieu social ?

Mais justement, si cette métaphore est parlante, elle n'en pose pas moins une question intéressante. Car, s'il n'existe qu'une société, existe-t-il qu'un seul milieu social ? La réponse est non, bien sûr. Car si le social touche « les membres de la société » à titre individuel ou par groupes d'affinités, il serait tentant de dire qu'il existe autant de milieux sociaux que d'individus ou de groupes sociaux.

La grande poupée sociétale renfermerait donc en elle plusieurs petites poupées sociales, se distinguant les unes des autres par leur unité propre. Des poupées sociales différentes les unes des autres depuis le regard de la poupée sociétale.

C'est donc bien à partir de la société que l'on considère les milieux sociaux. Et non l'inverse (qui serait sans doute plus juste). Il faut donc avoir à l'esprit en lisant ces pages, que le musicien intervenant entre, à priori, dans un milieu social qui se distingue de celui dans lequel il évolue à l'état privé. Qu'il y entre comme dans une nouvelle maison. Une maison dont on parle beaucoup, qui délie de nombreuses langues, et dont les mystères, pourtant, ne sont toujours pas révélés. Qu'il y entre en espérant être le plus neutre possible, le plus vierge possible, pour mener à bien sa tâche. Une tâche non sociale, non sociétale. Une tâche simplement humaine. Profondément humaine.

## b) Définition de l'humain

du latin *humanus*<sup>10</sup>

1. *Relatif à l'homme*

2. *Bienveillant, bon, doux*

3. *Civilisé, bien élevé, spirituel*

---

<sup>10</sup> DECAHORS E. *Dictionnaire Français-Latin*, Hatier, 1960

**Humaniser** : 1. *Donner un caractère plus humain, plus civilisé à ; rendre plus supportable à l'homme.*

2. *Rendre plus sociable, plus compatissant.*

**Humanisme** : *Position philosophique qui met l'homme et les valeurs humaines, au-dessus des autres valeurs.*

Si la mission du musicien intervenant s'inscrit et s'exécute pour l'homme, avec l'homme et en l'homme, elle se caractérise donc bien par sa dimension humaine. Mais elle va même au-delà, si l'on prend acte des définitions. Etre musicien intervenant, c'est être en « **humanité** ». Je veux dire par ce néologisme que l'humanisme de l'intervention musicale, au sens philosophique, sollicite le musicien à développer en lui un état, bien plus encore qu'une philosophie, que j'appellerai humanité. Le suffixe *tude*, du latin *tudo*, sert à former des noms féminins avec l'idée d'un état ou d'une qualité, en rapport avec le radical. Nous sommes effectivement ici, dans ce qui pourrait qualifier au plus juste la démarche et la présence du musicien.

L'humanité du musicien intervenant est la clé de la réussite de son action. Il ne calcule pas, il n'additionne ni ne soustrait, il n'évalue pas, il ne vérifie pas. Il fait, il est. Il donne et reçoit. Il joint, il unit, il s'associe. Son intervention est sociable. Elle est unificatrice, créatrice de liens.

Le musicien ne cherche pas à catégoriser. La finesse de sa démarche se trouve dans son attitude de neutralité. Il ne voit pas, du moins il doit tenter d'omettre, le statut social de la personne qu'il croise. Il ne s'agit pour lui que d'offrir à tous, avec la même intensité, son présent musical, à travers ce qu'il est, à travers sa personne. D'un être humain à un autre être humain. Sans distinction. Qu'il soit résident, travailleur, jeune, moins jeune, beau, moins beau, drôle, pas drôle, excentrique, timide, alcoolique, non alcoolique, fumeur ou non fumeur, riche, moins riche, etc...

D'autre part, si la place du musicien est avant tout une place humaine, elle n'en reste pas moins une place artistique. Si l'intervenant est à la fois homme et musicien, sa prestation musicale ne doit pas être délaissée au profit de son état d'humain. En cela, il a pour devoir de toujours présenter un travail de qualité. Intervenir en milieu social ne doit pas le dispenser d'être un artiste compétent.

Le musicien n'est peut-être pas tout à fait une personne comme les autres, car il porte en lui ces

deux casquettes : sa condition d'homme et sa condition de musicien. Par sa musique et avec sa musique, il semble appartenir au monde du merveilleux, du voyage, du rêve, du beau, du bonheur, mais je laisse le soin à chacun d'avoir son opinion là-dessus. Cela dit, si cela est le cas, il a, *a fortiori*, le devoir de transmettre aux autres la clé pour accéder à ce monde, pas aussi inaccessible, comme beaucoup le pensent, et finalement intrinsèque à notre condition d'homme. Ainsi, je pense que, bien qu'il apporte une présence extérieure très forte, très symbolique et très importante, il est aussi vecteur, grâce à son sésame magique qu'est la musique, d'une chose essentielle à mes yeux : la place de la culture.

### c) Définition de la culture

*I.1. Action de cultiver.*

*II.1. Ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre.*

**Cultiver** : du latin *cultus*, cultivé.

*I.1. Travailler (la terre, un terrain) en vue de les faire produire.*

*2. Faire pousser, entretenir.*

*II.1 Entretien, développer, perfectionner (une qualité, un don)*

**Se cultiver** : *Accroître ses connaissances, enrichir son esprit par des lectures, la fréquentation des œuvres d'art, les voyages, etc...*

**Cultus**, d'après le dictionnaire latin/français. Ed.Hatier

*1. Culture (de la terre, de l'esprit), éducation ; culte rendu aux dieux ; marque de respect, égards, prévenances, honneurs.*

Alors, si le musicien prend place par son intervention dans une démarche culturelle, son action est donc à double volets. Puisque sa démarche revêt un caractère musical, elle en devient également culturelle.

Aussi, qu'apporte la culture en milieu social, où des personnes sont en difficultés ? C'est une

véritable question qui mérite d'être posée. De même, qu'apporte la culture en milieu social, où les personnes n'ont aucune difficulté ? Ces deux questions, exactement pareilles, mais ciblant chacune un public différent et extrême, renvoient finalement à la seule et unique question de : qu'apporte la culture ? Ainsi, il est intéressant à souligner l'importance de cet aspect bipolaire de l'intervention musicale.

La culture est un des éléments constitutifs de la société, nous l'avons dit. Et en cela, elle est indispensable et surtout irremplaçable, dans n'importe quel milieu social. Ce qu'elle apporte fait partie de tout ce qui concerne le développement et l'épanouissement de l'homme, en dehors de tout aspect matériel. La culture, l'art, sont des valeurs autour desquelles tous les hommes peuvent se retrouver, sans distinction de classe. C'est bien plus qu'un simple plaisir personnel ; c'est avoir des racines communes. Et la musique, notamment, par sa forme non verbale, auditive, a cette force peut-être toute particulière de rassembler plus que toutes autres disciplines artistiques. Car elle ne s'explique pas, elle se ressent et se vit uniquement de l'intérieur. Elle offre un voyage personnel à chaque individu, qui se voit porter par le voyage collectif lorsque l'individu est au sein d'un groupe. On comprend bien que « le handicap social » dû à la problématique monétaire, se voit réduit, et même annulé par cette dimension culturelle qui réunit, au-delà de tous salaires.

Le musicien intervenant n'a pas qu'une démarche humaine et musicale. Ou plutôt, sa démarche humaine et musicale est créatrice d'une démarche culturelle. De fait, elle devient aussi sociétale. Par sa condition d'homme et de musicien, le musicien intervenant ouvre avec ses instruments et sa musique quelque chose de la société. Il apporte quelque chose de la société, mais surtout il crée quelque chose pour la société. C'est une dimension intrinsèque, comme nous l'avons bien vu dans les définitions. L'intervention musicale permet ainsi de distinguer ces deux aspects, bien qu'ils soient intimement liés.

Alors, comment, dans ce cadre là, procéder à une évaluation ? Que faut-il évaluer ? L'homme ? La musique ? Et surtout, qu'apporte-t-il et où cela est-il reçu ?

Le musicien intervenant a une place complémentaire du travailleur social et des professionnels de ces milieux. Personne d'autre que lui ne pourra susciter en l'autre ce sentiment d'appartenance commune, qu'il le veuille ou non. C'est au-delà du simple fait de convaincre. *« Il y a un apport considérable, je l'ai perçu comme une complémentarité : chaleur, légèreté, divertissement, douceur... des dimensions que je ne peux pas apporter dans mon travail, ou si peu. Pour moi,*

*c'est un apport de douceur et de joie discrète.<sup>11</sup>»*

Enfin, en regardant la définition du mot culture, l'institution sociale serait donc un des éléments fondateurs de l'ensemble culturel, caractéristique d'une société. Mais là encore, bien souvent, il est regrettable de constater que ces milieux sociaux, comme la Résidence sociale Lausanne, sont totalement dépourvus de cette dimension. Sans parler de la dimension culturelle artistique, mais simplement en faisant référence à une considération générale, à une attention dépourvue de jugement, de la part de la société, pour ces lieux comme partie intégrante de l'ensemble sociétal.

La dimension artistique, et en ce qui nous concerne, la musique, est bien plus encore oubliée de cette partie de la population. Oubliée, même évitée, inaccessible, voire pensée comme impropre à leur « condition », non pas par eux-mêmes mais par les autres milieux.

La culture artistique à une connotation élitiste ; connotation renvoyée par la plupart des populations qui y ont accès aisément. De ce fait, il y a un effet miroir assez conséquent qui s'est installé. La culture s'est vue modelée à la manière de ceux qui la pratiquent (les virtuoses de la musique ou des autres disciplines) et surtout, bizarrement, de ceux qui en profitent (publics aux statuts sociaux confondus mais ayant comme objectif commun de paraître érudits). Et d'ailleurs parler de culture ou d'art sous-entend un certain type de culture.

Le musicien intervenant arrive, généralement, dans des endroits où cette culture brille par son absence. Non pas que les résidents, ou autres personnes, se l'interdisent ou ne se sentent pas concernés (bien que cela puisse arriver pour certains), mais elle n'y figure pas, tout simplement. Elle n'y a pas sa place. Comme si elle n'y était pas comprise, entendue, appréciée. Comme si le statut social d'une personne influençait sur son esprit. Comme si être en difficultés, être miséreux pour aller plus loin, signifiait être insensible. Il est plus simple « *de considérer que les SDF ne possèdent pas les mêmes caractéristiques fondamentales que les ADF<sup>12</sup> : activités, capacités à choisir, à agir, à penser, et pourquoi pas à aimer, que de chercher à comprendre la folie et/ou la sauvagerie de notre fonctionnement social [qui amènerait peut-être] une partie de la population à vivre dans les rues<sup>13</sup>.* »

---

<sup>11</sup> Professionnel en poste à la résidence Lausanne à Strasbourg

<sup>12</sup> Avec Domicile Fixe

<sup>13</sup> RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas des exclus? Essai ethnologique pour une définition positive*, p.33, l'Harmattan, 2005.

Et en tout état de cause, si l'on prend au pied de la lettre ces mots de Stéphane Rullac, la culture du beau, de l'habileté de l'esprit, etc..., serait réservée à ceux qui possèdent un toit. Or, nous pouvons constater que même ceux qui accèdent à des logements, qu'ils soient dits sociaux ou pas, n'ont pas nécessairement cet accès et cette ouverture.

Le musicien intervenant est le trait d'union entre ce monde des « avec » et ce monde des « sans ». Il vient proposer à ceux qui ne vont pas la chercher, à ceux qui ne peuvent pas la chercher, à ceux qui n'osent pas la chercher, à ceux qui ne veulent pas la chercher, la possibilité d'égalité face à l'offre culturelle. Non seulement il arrive avec sa musique, mais il est aussi capable d'organiser un événement culturel. Il propose, les autres disposent. Libre d'écouter, d'accepter, de refuser. Libre de choisir.

Mais pour être libre de choisir, il faut déjà avoir la possibilité, ou peut-être même la chance, d'avoir le choix. Et avoir le choix, c'est avoir plusieurs choses devant soi. Une personne en difficultés sociales, c'est avant tout une personne considérée comme ayant des problèmes financiers. L'argent est la clé d'accès à tout ce qui nous entoure aujourd'hui : accès au logement, à l'alimentation, à la santé, aux loisirs, à la consommation en général. Seulement voilà, une personne ayant des soucis financiers n'aura qu'une idée : acquérir une rentrée d'argent suffisante pour subvenir à ses besoins vitaux. Alors la culture...

De plus, la société entretient, via les autres milieux sociaux, une vision de l'Art et de la culture comme un bien accessible pour les riches et les personnes à revenus moyens, et l'Art et se veut donc être un luxe. Les personnes n'entrant pas dans le fonctionnement économique général sont ainsi convaincues qu'elles n'y ont pas droit.

Mais si la culture, c'est faire preuve de respect, d'égards, d'éducation, où donc se réalisent ces valeurs bien nobles ? C'est peut-être justement là, bel et bien la conséquente mission du musicien intervenant, et ses seuls objectifs. Il est comme un bon jardinier, qui choisit son terrain, vient y planter ses graines, vient s'en occuper régulièrement, les voir s'ouvrir au monde, puis les entretenir. Et en général, avec le temps et beaucoup d'amour, ses graines lui rendent de bons légumes, de bons fruits, de belles fleurs. Il en va de même pour le musicien. Avec le temps, à force de regards, de notes de musique et de présence sensible, il reçoit *le bonheur du bonheur* (notion qui sera développée un peu plus loin, dans la troisième partie de ce mémoire).

## II. EVALUATION ET CRITERES

### 1. L'évaluation

#### a) Définition générale

*1. Action d'évaluer*

*2. Quantité évaluée*

**Evaluer** : *Déterminer la valeur, le prix, l'importance de.*

Du latin *valere*, signifiant *1. Etre fort, se bien porter,*  
mais aussi *2. Avoir de la puissance, de l'autorité,*  
*5. Avoir telle ou telle signification*  
et enfin valoir : *6. Avoir tel ou tel prix.*

Il est intéressant à voir ici que la première définition, si l'on prend l'étymologie latine du mot, n'est pas portée sur la valeur financière mais bien sur la valeur psychologique et physique, et concerne directement la personne.

Le sens de l'évaluation peut être ainsi compris comme l'acte de calculer, d'estimer, la force, le bien-être, à partir de données extérieures.

Il s'agit donc de comprendre les deux aspects de l'évaluation : estimer les qualités, les potentialités de quelqu'un, ou même de quelque chose, et/ou nombrer des biens et en déduire leur coût.

Autrement dit, il apparaît bien ici l'évaluation qualitative et l'évaluation quantitative. Mais il est évident par ailleurs que lorsqu'on parle d'évaluation, on fait plus souvent référence à une action de quantification et de détermination d'une valeur financière.

Procéder à une évaluation dans le social serait-il alors quelque chose d'incompatible ? *A priori*, on pourrait répondre que oui. Si le social s'inscrit dans une démarche à caractère humain, et que l'évaluation, elle, se définit communément par la détermination de la valeur monétaire de biens,

alors oui, les deux notions sont incompatibles. Seulement voilà. Serait-il possible d'envisager l'évaluation d'une action sociale dans sa dimension qualitative ? En réalité, les institutions sociales, et les partenaires sociaux, se bornent à vouloir à tous prix dénombrer, compter, calculer des coûts, avoir des chiffres, obtenir des résultats concrets... Mais que signifient réellement toutes ces données ? A quoi servent-elles ? En quoi sont-elles un apport d'évolution ?

L'évaluation, en général, soulève des questionnements. Mais bien plus encore lorsqu'il s'agit d'évaluer une action musicale. Comment évalue-t-on la musique ? Comment faire pour évaluer un art qui est, par définition, impalpable car sonore ? On ne compte pas le nombre de notes d'une partition pour en déterminer la valeur. On ne compte pas le nombre de personne écoutant tel ou tel style musical pour en estimer la qualité. On ne compte pas non plus l'intensité sonore pour mesurer le degré émotionnel d'une interprétation.

Pour réaliser l'évaluation d'une intervention musicale en milieu social, il faut être prêt à changer la procédure de pensée et d'action. Il faut accepter que l'objet de l'évaluation n'est pas seulement le lieu de l'intervention et la manière d'intervenir du musicien, mais aussi, et surtout, le lieu où se réceptionnent ces notes de musique, ces sons, ces gestes, ces échanges. Et ce lieu, c'est un endroit à la fois bien défini et bien délimité, c'est notre propre corps, avec ses différents états émotionnels.

Les critères que j'ai choisis pour mon évaluation sont des critères de qualification intellectuelle, mais insufflés par des émotions. Ils sont nés de mes questionnements quasiment systématiques après chaque lundi passé à la résidence Lausanne, en fonction des observations que j'avais pu faire. Les rencontres, les échanges, ont toujours suscité en moi la question de la résonance du moment partagé, au-delà du temps de l'intervention. La justification de la place du musicien intervenant dans cet espace, et plus largement dans les milieux dits sociaux, n'était, pour moi, plus à faire. La conviction, et bien plus encore, l'évidence de l'importance de sa présence, n'était pas un sujet sur lequel je devais encore réfléchir. J'ai donc décidé d'aller plus loin en tentant d'apporter à toutes celles et ceux qui auraient des doutes sur l'apport de ces interventions musicales, des éléments empiriques, bien qu'impalpables, qui révéleraient l'impact des

interventions sur les personnes. Il s'agit pour moi non pas de dire pourquoi ni même comment cela se passe, mais bien où cela se passe.

Les critères proposés sont des critères fermés, définis, mais qui soulèvent des questions véritablement ouvertes. Il n'y aura pas ici de réponse préconçues, prédéterminées, et applicables scientifiquement. Simplement une réflexion soutenue et appuyée sur des faits. Des faits dont la dimension n'est pas quantifiable, n'est pas mesurable. Des critères et des faits qui sollicitent la qualité.

#### b) L'évaluation qualitative

Aborder une évaluation par le biais d'items qualitatifs n'est pas, dans la société actuelle, l'évaluation la plus courante et la plus attractive. Cependant, j'ai fait le choix qualitatif plutôt que quantitatif, non pas par simple esprit de contradiction, mais parce qu'il me semble qu'elle soit la plus appropriée à la nature de l'objet de notre évaluation.

D'autre part, lorsque l'évaluation qualitative est usitée, elle reste axée sur une idée de qualité de vie, statistiquement démontrable (exemple : évaluation qualitative selon des critères sociaux tels que le logement. L'idée étant d'améliorer la qualité de vie des personnes en difficultés d'habitat et/ou financières).

Mais musicien intervenant, c'est être musicien d'êtres. Alors, comment calculer l'incalculable ? Comment dénombrer l'immatériel ? Et surtout, en un temps si restreint, bien que déjà conséquent. Les interventions à la résidence Lausanne se sont étendues sur huit mois, à raison d'une intervention par semaine d'une durée de 3 heures. Deux autres interventions ont été faites, dans un cadre précis, et avec une dimension particulière, tant au niveau de la réalisation que de la durée et de la rencontre (fête de Noël et fête des voisins).

Lorsque l'humain est au centre d'une action, à la fois en tant que donateur et receveur, alors il me semblait inévitable de débiter mon évaluation sur un aspect qualitatif. Cela dit, même si ce mémoire s'axe sur cette notion, il me paraît important et indispensable aussi de préciser que cette démarche ne s'oppose pas à une démarche statistique et quantitative.

Mais si « *évaluer, c'est porter un jugement sur la valeur, le prix de quelque chose*<sup>14</sup> », alors le fait même d'évaluer une intervention musicale pose question. Si l'on se tient au début de la définition : « *porter un jugement sur la valeur* », rien ne précise que la valeur sous-entendue est celle d'un prix, d'une somme d'argent. On peut donc tout à fait imaginer que l'évaluation soit favorable à celle qui nous concerne. Cependant, la question de l'évaluation suppose que ce qui est évaluable est donc forcément quelque chose de matériel, et cela signifierait que l'attention est concentrée sur le matériel et non sur l'humain. Et c'est précisément ce que l'intervention musicale dépasse. Celle-ci n'a de sens que pour l'homme et par l'homme. Elle n'a pas d'objectif de production, ni de consommation, ni de rentabilité. Elle s'inscrit, d'une certaine façon, dans un système inverse à celui qui domine la société actuelle.

L'évaluation est une méthode qui permet d'évaluer un résultat et donc de connaître la valeur d'un résultat. Elle est appliquée dans divers domaines où des résultats sont attendus mais pas nécessairement mesurables.

Le musicien intervenant est dans une action de gratuité, qui n'a pas d'obligation de résultat. Il peut y avoir un résultat, mais il ne faut pas, coûte que coûte, qu'il y en ait un. La démarche du musicien est naïve, c'est-à-dire simple, spontanée, naturelle et pleine de confiance. Mais elle n'est pas ignorante. En commençant son intervention, il n'a pas d'objectifs à atteindre. A l'exception, peut-être, d'embaumer un lieu de ses mélodies, de parfumer de quelques notes ou plus, les personnes croisées par hasard (?), de faire respirer les murs de chansons, d'offrir la possibilité à ceux qui traversent un espace au même moment d'entrer en communication. Et si personne ne se voit, alors ce n'est pas grave. La musique aura retenti, malgré tout, pour les briques réfractaires et généreuses du lieu, et pour ceux qui auront eu des oreilles lointaines... Le résultat obtenu est parfois, même bien souvent, silencieux et discret. Mais pas moins inexistant. Il s'opère avec le temps, par petites touches, qui apparaissent et disparaissent, mais qui toujours persistent. Comme un souffle. Comme de l'air. Un oxygène. Un résultat impalpable, immesurable, mais pourtant bien là. Et dont la valeur, non négligeable, est inestimable.

La dimension humaine n'a pas de prix, et en cela, nous pourrions dire qu'elle est non évaluable, car non quantifiable. Mais la réussite d'une intervention musicale ne se mesure pas que en

---

<sup>14</sup> REY Alain, *Le Robert Micro*, 1995

nombre de personnes croisées, en nombre de sourires reçus, en nombre de personnes ayant chanté, ni en nombre de merci ou de mots gentils. De la même façon, elle n'est pas nécessairement considérée comme un échec lorsqu'elle suscite chez les autres un rejet, ou quelque chose qui s'y apparente, quelle qu'en soit la forme : portes fermées, ignorance, indifférence, injures, refus de prendre un instrument, etc... Il y a des jours avec et des jours sans, pour tout le monde et partout. Et dans ces moments de blues où rien ne va, on peut malgré tout être réceptif sans forcément avoir envie de le montrer.

Certains, également, préfèrent éviter le contact et la rencontre, mais tout en profitant de l'instant musical. Cet instant, ils le vivent dans leur intimité la plus profonde, cachés, protégés de tous regards.

Alors, dans ces cas-là, comment parvenir à déceler un résultat ? Si résultat il doit y avoir, il ne s'opère que par l'intérieur. C'est en chacun qu'il existe, et chacun prend de ces bulles musicales ce dont il a besoin. Chacun sera touché par rapport à son histoire, son vécu, son présent et son avenir. Et cela peut donc différer selon les personnes.

Des chiffres, dans ce mémoire, nous n'en parlerons pas. Maintenant, dans le cas d'une évaluation qualitative incluant des nombres pour mesurer un bien dans l'idée d'un confort humain, il ne faudrait pas oublier que, si les chiffres sont des données brutes, ils en deviendraient brutaux si on les dissociait de leur objectif, dont la portée est humaine.

Cependant, la gratuité de la démarche du musicien intervenant n'exclut pas un coût. L'intervention musicale suppose un financement, comme toute activité professionnelle, et dans ce cas, elle se doit de rendre des comptes. Et qui dit comptes dit résultats. Or, les résultats, dans le cas d'une intervention musicale, ne sont pas des résultats comme les autres. Ils ne peuvent pas se faire en fonction du système général usuel. De plus, il faut éviter de tomber dans le piège habituel, d'organiser son évaluation en fonction de soi, de son environnement de vie, de ses propres attentes. Car celui qui évalue n'est pas celui qui est évalué. *Je n'est pas l'autre. Et l'autre n'est pas soi.* Il faut toujours replacer l'évaluation et son objet dans le contexte particulier où ils s'opèrent.

## 2. Différences de statistiques

L'évaluation d'une intervention musicale ne peut s'identifier à celle d'un concert. Le musicien intervenant s'adresse à un individu. Il n'exclut pas le groupe, car il doit aussi, souvent, faire face à un groupe. Or, même au sein du collectif, il considère les personnes dans leur individualité tout autant que l'ensemble qu'elles constituent. Ainsi, toujours en termes d'évaluation, on ne peut guère considérer le succès d'une intervention de la même manière que celui d'un concert. Pour ce dernier, il est facile de jauger le nombre de personnes venues écouter en comptabilisant les entrées, d'utiliser un applaudimètre pour mesurer l'engouement du public face à la prestation donnée, de se baser sur le prix des billets et sur sa programmation pour estimer la qualité de l'artiste. Mais il n'en est rien pour ce qui est de l'intervention musicale en milieu social.

Evaluer par la qualité, c'est se positionner en tant que thermomètre émotionnel. Le musicien va chercher à prendre la température de tout ce qui se passe à l'intérieur de la ou des personnes qui sont à ses côtés, et voir comment toujours offrir davantage la possibilité d'avoir un espace où les émotions peuvent exister. Le musicien n'est pas pour autant un psychologue ou un musicothérapeute. Il est seulement un musicien et un homme. Ses oreilles sont là pour écouter, ses yeux pour voir, sa personne pour être présente à l'instant et à l'autre.

L'évaluation de l'intervention musicale se passe précisément là. Là où l'on ne peut rien voir, là où les mots n'ont guère plus de place, là où tout semble s'évaporer et où pourtant tout se rassemble et se construit. C'est dans cette zone de l'inaccessible pour autrui que tout se passe. Inaccessible mais pourtant percevable. « *On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux*<sup>15</sup>. » Le musicien et sa musique sont comme un cadeau pour ceux qui l'écoutent, un cadeau pour « *lutter contre le sentiment insidieux d'être, (peut-être), devenu invisible, comme le sont les fantômes*.<sup>16</sup> » Re-trouver le sentiment d'exister et d'être au monde, comme tout un chacun.

Pour d'autres, re-trouver la conviction de la nécessité de sa place au sein d'une structure.

Les gens ne sont pas des fantômes. Ils ont droit de vie et ce droit de vie n'est réel que par le regard d'autrui. S'ils ont été fantômes, il faut tâcher qu'ils ne le soient plus. S'ils le sont toujours, il faut tâcher qu'ils ne le restent pas.

---

<sup>15</sup> DE SAINT EXUPERY Antoine, *Le petit Prince*, p.76 Folio Gallimard, 1999

<sup>16</sup> DECLERCK Patrick, *Les Naufragés-Avec les clochards de Paris*, p.27, Terre Humaine-Poche, 2001

Mais comme tous cadeaux, on est libre de le prendre ou de le laisser. Parfois, on l'accepte mais on ne s'en sert que bien plus tard. Parfois, il est là, mais on n'ose à peine s'en accommoder, alors il attend, mais il agit en silence, au fil du temps.

Ce travail du donner et du recevoir n'est pas à sens unique, et il me semble essentiel de le souligner. Si le musicien intervenant arrive dans un lieu pour le réanimer, proposer sur lui un autre regard, interpeller les gens qui y vivent, etc..., il se nourrit lui-même de ce et ceux qu'il y trouve, et sa musique s'alimente des états présents. Une séance ressemble rarement à une autre. A l'image des jours qui passent. Le temps ne s'accélère ni ne ralentit. Il passe. Il passe, mais en se chargeant chaque jour de choses nouvelles. Et si rien de neuf ne se manifeste, le regard porté sur les valises que l'on porte se modifie. Il en va de même des interventions.

Evaluer, c'est permettre de voir ce qui change. C'est considérer un avant et un après. Alors, dans le cadre d'une évaluation qualitative, il est bon de ne pas omettre le vecteur du temps.

### 3. La temporalité

L'intervention est impossible à chronométrer comme l'est un concert ou un spectacle. Les interventions, comme j'en ai faites cette année, sont, bien sûr, sur une durée déterminée. Mais dans ce cadre temporel, les choses fluctuent. Il n'y a pas de programme musical déterminé à l'avance et qui impose un temps précis de présence et d'action musicale. Il n'y a pas d'entracte à un moment donné, il n'y a pas un enchaînement fixe de morceaux. Il n'y a pas nécessairement le silence, habituellement de rigueur dans les autres formes d'écoutes à écouteurs (musique, théâtre, danse, contes...). Il y a un début, il y a une fin, oui, et cela délimite l'espace temporel d'évolution du musicien, mais les limites ne sont pas immuables. Elles se créent dans l'instant, grâce et avec la musique, les gens et le lieu. Le temps de l'intervention se constitue en fonction de l'atmosphère qui règne et s'inscrit ainsi à la fois dans un rapport au temps présent et au temps futur.

Une évaluation telle que celle que j'ai choisie d'entreprendre n'est donc possible que sur la durée. Elle doit prendre en compte la somme des interventions et ne peut faire une généralité d'un cas, en fonction d'une seule séance.

Etre musicien intervenant, c'est aussi apprivoiser et être apprivoisé. Et cela demande du temps. Et « *que signifie apprivoiser ? - C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ca signifie « créer des liens... ».* On ne connaît que les choses que l'on apprivoise. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. – *Que faut-il faire pour apprivoiser ? dit le petit prince. Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'assoiras d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien. Le langage est source de malentendus. Mais chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près...Mais il vaut mieux revenir à la même heure, dit le renard. Si tu viens, par exemple, à quatre heures, dès trois heures, je commencerai d'être heureux. Plus l'heure avancera, plus je me sentirai heureux. A quatre heures, déjà, je m'agiterai et je m'inquiéterai : je découvrirai le prix du bonheur. Mais si tu viens n'importe quand, je ne saurai jamais à quelle heure m'habiller le cœur... Il faut des rites. – Qu'est ce qu'un rite ? dit le petit prince. – C'est ce qui fait qu'un jour est différent d'un autre, une heure, des autres heures<sup>17</sup>.* »

Telle est bien la démarche du musicien intervenant. Apprivoiser et se faire apprivoiser. Prendre le temps. Semer quelques notes de musique comme l'on sème une graine, et regarder pousser, s'épanouir, avancer à travers les aléas du temps : soleil, pluie, tempête, chaleur, humidité, grisaille...

La rencontre avec Mr C. est l'illustration parfaite de ce temps nécessaire. Avec Nicolas, mon collègue musicien intervenant, nous ne faisons que le croiser dans les couloirs où nous déambulions. Généralement, il sortait de l'ascenseur pour redescendre à pieds, et réapparaître plus tard, à un autre étage. Pendant plusieurs semaines, le même scénario s'est reproduit. Et un jour, il s'arrêta. Et il participa.

Il faut donc nécessairement accepter que l'évaluation d'une intervention, parce qu'elle se base, dans mon cas, sur d'autres critères que des critères quantitatifs, s'effectue sur le long terme.

Au cours des huit mois, en ce qui concerne mes interventions, (car elles ont été précédées de 6

---

<sup>17</sup> DE SAINT EXUPERY Antoine, Le petit Prince, p.71 à 74, Folio Gallimard, 1999.

mois d'interventions d'un autre binôme l'année précédente), de nombreux signes de changements ont déjà pu être constatés. Il faut donc considérer que le temps est un allié précieux et indispensable. Il ne s'agit pas d'être dans l'attente de résultats immédiats.

D'autre part, la perceptibilité des effets des interventions est une chose subtile et n'est pas un bien acquis à jamais. Le travail du temps est constant. Même en intervenant sur plusieurs années, il y aura toujours la même question du temps. Car il ne faut pas oublier que la résidence sociale accueille en priorité des personnes pour une durée variable en fonction des situations. Le musicien intervenant est donc toujours en perpétuel recommencement, dans le même mouvement du flux des entrées et des sorties des résidents. Par ailleurs, d'autres habitants résident dans certaines de ces structures de manière définitive, en raison de l'historique de ces immeubles. Les anciens célibataires immigrés, par exemple. Et parallèlement, les équipes de professionnels ne changent pas non plus régulièrement. La phase d'apprivoisement est similaire entre elles et le musicien, tout comme avec les résidents, et avec le temps, le travail du musicien peut s'ouvrir davantage vers une véritable collaboration en vue de l'intérêt de tous.

#### 4. Rapports entre évaluation qualitative et quantitative

Partir de l'évaluation qualitative pour la compléter avec une évaluation quantitative, c'est réaliser le chemin inverse de celui usité généralement. La complémentarité des deux formes est claire. Les dissocier et n'en privilégier qu'une serait une erreur. Toutefois, en ce qui concerne la musique, il est véritablement complexe de les rallier, mais pas impossible.

Penser quantitatif, c'est penser biens matériels, biens monétaires, etc... Pour acquérir tous les biens fondamentaux, l'homme a besoin de l'homme. La technique doit rester au service de l'homme et non l'inverse. Le professionnel possède déjà, *a priori*, tout ce qui est de l'ordre du quantifiable, alors que le résident, pas nécessairement encore, si l'on pense en matière de financement et de consommation. « *Les besoins du « corps matériel », avec ses exigences*

*élémentaires (manger, dormir, boire, se soigner, etc...)*<sup>18</sup>», ne sont pas une source d'inquiétude pour les uns, tandis que pour les autres oui. Mais ce qui est intéressant à constater, c'est que le « *corps du désir* », qui participe des échanges avec le monde extérieur (les projets, les relations, les divertissements, etc...)<sup>19</sup>», est un bien plus simple à acquérir, normalement.

Car, finalement, l'homme, même s'il s'inscrit dans un système hors norme, c'est-à-dire hors du système de consommation, reste toujours inclus dans un système émotionnel. Et en cela, il a toujours la possibilité immatérielle du désir, de la rencontre, des échanges, etc... à portée de ses mains.

L'évaluation qualitative va donc replacer l'homme au centre des considérations. L'homme, avec sa sphère sentimentale, qui est source de vie. Le dicton dit : « *L'argent ne fait pas le bonheur* ». Il y contribue, nous n'en disconviendrons pas, mais cette maxime ancienne nous rappelle que l'argent seul ne peut pas combler le besoin primaire de l'homme qui est d'être avec. Jean-Benjamin de Laborde, écrivain et musicien du XVIIIe siècle, disait : « *L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître* ».

Débuter l'évaluation d'une intervention musicale en essayant de calculer l'impact qu'elle pourrait avoir sur la capacité de consommation serait, à mon avis, insensé. Serait-il possible qu'à force d'écouter de la musique, la personne, comme par magie, puisse obtenir un travail, plus d'argent et soit alors libre de consommer à souhait ? Et d'ailleurs, on tomberait justement dans un résultat matériel, et non humain. Le problème essentiel auquel l'évaluation d'une intervention musicale se confronte est la réorientation, par la société, des priorités des gens. J'oserais même dire qu'elle a ajouté à la catégorie des besoins vitaux (boire, manger), des besoins qui ne le sont pas (besoins matériels). Le matériel au détriment de l'humain. Et, actuellement, pour être considéré comme une personne comme les autres et pour appartenir au système sociétal, il faut passer inaperçu. Et passer inaperçu, c'est avoir le loisir de consommer.

Or, à qui offre-t-on encore le loisir d'aimer ? Aimer dans son sens large : trouver quelque chose de beau, aimer quelqu'un, apprécier la saveur d'un instant...

Goffman considère que « *le terme désocialisation implique la perte des aptitudes fondamentales*

---

<sup>18</sup> RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas des exclus, Essai ethnologique pour une définition positive*, p.28, L'Harmattan, 2005

<sup>19</sup> Idem

à communiquer et à coopérer.<sup>20</sup>» Comment donc parvenir à se ré-insérer dans un système via un emploi, un logement si la nature même de l'être humain est annihilée ? Pour parvenir à stabiliser une situation précaire, il faut d'abord partir de l'homme, et lui redonner les outils sensibles pour lui permettre de se reconstruire, pour ensuite reconstruire son cadre. C'est un chemin compatible et parallèle, et non pas contraire. Il en va de même pour l'évaluation.

Toute personne est riche de ce qu'elle est. Personne ne peut dire qu'elle ne ressent jamais aucune émotion. Ce serait mentir. On peut s'en protéger, à tel point qu'on peut être capable d'occulter ses passions, mais elles existent bel et bien. « *Un clochard ne demande plus rien, n'attend plus rien. Il ne vit pas d'évènements, il ne se situe pas dans le temps. Quand chaque jour ressemble à chaque jour dans la vacuité d'une perpétuelle misère, que veut dire le temps ? Que veulent dire ces mots ? Projet ? Insertion ? Amitié ? Que veut dire le sens ? Une vie de clochard, pour ne pas souffrir, est une vie où il ne se passe rien, où il ne peut rien se passer, où il ne doit rien se passer. C'est un éternel présent gris, où l'on n'a même plus de corps, car qui dit corps dit souffrance.*<sup>21</sup> » C'est pour cela que l'évaluation qualitative prend son sens. Car elle touche tous les publics, quels que soient leurs niveaux sociaux, leurs appartenances. C'est pour cela, aussi, que le musicien intervenant a sa place et fait sens, quelle que soit l'institution dans laquelle il se trouve, mais peut-être plus encore là où des gens sont en souffrance globale.

---

<sup>20</sup> RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas des exclus? Essai ethnologique pour une définition positive*, p.34, L'Harmattan, 2005, en référence à GOFFMAN Erving, *La question SDF*, op.cit., pp 160-164.

<sup>21</sup> RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas des exclus? Essai ethnologique pour une définition positive*, p.33, L'Harmattan, 2005

### III. METHODE ET OUTILS

Maintenant que le vocabulaire a été éclairé, que le genre des critères a été précisé, il s'agit de dresser un état des lieux quant au processus d'évaluation mis en place, c'est-à-dire la méthode, et les outils techniques utilisés pour parvenir à cette évaluation.

Je n'ai pas choisi de développer une méthodologie de l'évaluation en milieu social, mais bien de proposer des notions d'évaluation. Mon rôle de musicienne est d'interpeller des milieux et des personnes différentes, de leur soumettre des pistes de réflexion, et de laisser la question de l'élaboration méthodologique ouverte. Toute évaluation se modèle en fonction de l'objet qu'elle évalue, et de l'environnement dans lequel cet objet évolue. C'est précisément pour cette raison que c'est à l'évaluateur de procéder à l'évaluation, et non au musicien. Ma méthode a consisté à aller vers, et non à partir de. La musique est au centre et se déplace, via le musicien, tout autour. Elle se propose et invite celui qui la reçoit à revenir au centre. C'est ce va-et-vient perpétuel qui permet, *in fine*, de procéder à une évaluation juste et équilibrée.

#### 1. Dénomination des critères choisis

Trois items qualitatifs ont donc été déterminés. Le choix et l'appellation sont certes subjectifs et généraux, mais ils proviennent des observations que j'ai pu faire, des questions qui se sont posées à moi, en vue de ces observations, prises en compte dans un lieu précis, et avec les connaissances de ce terrain, la résidence sociale Lausanne. Si ce mémoire est né de ma curiosité à savoir si l'intervention musicale avait une résonance au-delà du temps partagé, les critères choisis sont, bien sûr, nés de cette même curiosité à savoir où cette résonance avait lieu. Voici les trois lieux d'écho proposés et en aucun cas imposés.

## a) Le bien-être

Définition, selon *le Petit Larousse 2008* :

1. *État agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit*
2. *Aisance matérielle qui permet une existence agréable.*

On peut être rassuré, la définition du bien être considère en premier la personne et ses besoins fondamentaux. Le calme de l'esprit en ferait donc partie. Donc, en plus des besoins vitaux, l'homme a besoin d'une âme apaisée, de pensées sereines.

Le bien-être est un état général qui touche à la santé, au plaisir, à la réalisation de soi, à l'harmonie avec soi et les autres. Si, dans les milieux sociaux où les personnes sont en difficultés, la place aux tourments, aux problèmes, aux soucis, est trop importante et ne laisse pas d'espace à des instants de bien-être, le musicien intervenant vient, justement, pour rééquilibrer ce manque. Courir après un travail, après moult papiers administratifs donnés comme la clé des solutions et nécessaires à chaque chose que vous devez entreprendre, compter chaque jour le moindre sou qu'il vous reste pour s'assurer de finir le mois, etc... ne sont certainement pas des éléments créant un cadre favorable à la détente, à relativiser ses problèmes, et à se libérer des pensées contraignantes. Bien au contraire. Et malheureusement, même si le temps ne manque pas pour s'accrocher au bien-être, les seules échappatoires, trop souvent, ne sont pas les plus saines et les plus favorables non plus, à s'en sortir. Ils restent aussi des voyages en solitaire, avec l'illusion de les partager avec quelques camarades, plus ou moins dans la même galère.

Pour ceux qui ne vivent pas ces situations mais qui les partagent professionnellement, ce n'est pas plus simple. Et il ne faut pas les oublier. Car, se dévouer à être présent pour aider à gérer au mieux les problèmes auxquels les gens sont confrontés, n'est pas une tâche facile, et demande de l'énergie et un don de soi qui ne va pas tous les jours de soi, justement. Le personnel n'a, lui, pas toujours le temps, et surtout pas la disponibilité d'esprit à s'aérer la tête des tracas débordants. Ce n'est pas non plus ce qu'on attend de lui dans son travail, donc il lui est plus difficile de se laisser emporter, quelques secondes même, dans le tourbillon sonore que lui suggère le musicien. Pour d'autres, la ferveur humaine s'est perdue quelque part au milieu de chiffres et de calculs

infernaux, et demande à être réanimée pour reprendre sa juste place.

Le musicien intervenant, pour sa part, n'est pas directement en rapport avec ces situations délicates. Là n'est pas sa vocation. Il n'est pas un musicien social, et il ne fait pas de la musique sociale non plus. Il est là, justement, pour créer cet espace de voyage, pour proposer cet instant de bien-être, pour l'inscrire dans une proximité accessible à tous, et à tous les moments. Car, « *il faut rêver absolument. De n'importe quoi. D'autre chose et d'autre part. Rêver à n'importe quel prix. Rêver, c'est voyager déjà. C'est partir un peu.*<sup>22</sup> » C'est cette bulle d'ailleurs que le musicien intervenant vient déposer devant les portes, les bureaux, au creux des mains, au bord des yeux, au coin des lèvres, à la lisière des oreilles, à fleur de peau. Le bien-être est un cadeau gratuit, (si l'on considère l'état agréable du corps et de l'esprit) que chacun peut se faire à soi-même. L'intervention musicale est là pour rappeler aussi que chacun peut en bénéficier, comme il lui convient. Une seconde, une minute, une heure. De près, de loin, en passant. Et qu'il n'y a pas de différence entre les gens pour ça.

Je me souviens de plusieurs moments de partage, tous aussi forts les uns comme les autres, et appartenant pourtant à un temps totalement différent. Mr. M. qui sorti de son appartement un jour en entendant la musique. Nous ne nous étions jamais vu, et son visage était émerveillé de ce qu'il voyait et entendait. Sa curiosité a très vite débouché sur une participation active au moment musical. D'autant plus que très rapidement nous a rejoint le petit M. Puis, Mr. A aussi se joint au groupe. La présence de l'enfant a amplifié la magie du moment, car la musique a permis une véritable rencontre entre ces deux hommes et cet enfant, et entre les deux hommes entre eux. Cet instant a duré une trentaine de minutes. A contrario, parfois un seul regard croisé entre deux étages suffisent à s'écouter, à partager, notamment avec Mr R. qui savourait toujours la musique de loin, et guère plus de quelques minutes. Une autre fois, une jeune femme, les écouteurs dans les oreilles, qui le temps de nous dépasser dans les escaliers, les retira pour nous écouter...

Ce cadeau, d'ordre culturel, est non seulement fondateur du domaine sociétal, nous l'avons vu, mais aussi du domaine privé. C'est par l'individu que peut se faire la société, alors le bien-être, c'est aussi savoir qu'on y a droit. C'est aussi, d'une certaine manière, donner la possibilité à tous d'être responsable. Responsable de soi pour être responsable de la société que l'on souhaite.

---

<sup>22</sup> DECLERCK Patrick, *Les Naufragés – Avec les clochards de Paris*, p.141, Terre Humaine-Poche, 2001

Le bien-être est ce qui permet d'affronter toute chose avec calme. Mais, bien souvent, on y pense que quand tout va bien. Et dans les moments difficiles, il paraît un luxe.

Alors, soit. S'il est un luxe, le musicien vient apporter le luxe de sa musique comme source de bien-être.

Puisque chacun en a besoin pour vivre décemment, il doit être accessible à tous. « *Un esprit sain dans un corps sain* », telle était la maxime au temps des Grecs. Alors, je me suis permis d'envisager, là encore, de procéder au chemin inverse, ou du moins, de mener deux chemins en parallèle : la course à être bien pour améliorer, pour faciliter, peut-être, la course aux finances, et en tous cas, pour se sentir exister.

#### b) La confiance en soi, la confiance en l'autre

Le musicien, par sa présence, insuffle une dynamique nouvelle, peut-être source d'espérance, qui redonnerait le goût de la rencontre.

Parler de l'apprivoisement dans la deuxième partie n'était pas une chose sans conséquence. En effet, la présence du musicien n'est pas une chose évidente, et n'est pas une chose acquise, ni par le musicien lui-même, ni par les professionnels du terrain, ni par les résidents.

C'est petit à petit que la confiance s'installe. D'abord, on s'observe, on se tolère, puis on se reconnaît, pour enfin s'accueillir. Aller vers l'autre, ce n'est évident pour personne. Encore moins quand on ne parvient pas à aller vers soi. L'idée que la musique apporte au lieu et aux êtres se voit s'enrichir de l'importance que cette musique se fasse en « live ». La présence humaine du musicien est considérable. Passer un CD dans les couloirs d'un immeuble aurait probablement des conséquences sur les attitudes des habitants, mais si c'est une personne vivante qui apporte cette dimension, alors l'intervention prend encore plus de sens, a plus de force, et son impact sera sans doute plus grand. C'est une difficulté supplémentaire que d'être confronté à autrui, mais c'est bien là toute la richesse.

Ainsi, le musicien, qui vient de l'extérieur, dans un cadre qu'il ne connaît pas, *a priori*, a une démarche d'ouverture et de considération pour celles et ceux vivant et travaillant sur ce lieu. C'est considérer l'autre comme un « public » « normal », en faisant abstraction des contextes individuels et de groupes.

Le musicien fait le premier pas. Sa présence, sa disponibilité, démontrent discrètement que ces rencontres sont toujours possibles. Mais pour rencontrer, il faut avoir confiance. Et avoir confiance, ce n'est pas quelque chose d'inné, du moins sûrement pas après avoir traversé les tempêtes. Et avoir confiance, ça ne s'apprend pas tout seul. On a besoin de l'autre. Je repense à Mr. R justement, qui nous observait de loin. Dès que l'on s'approchait trop près de lui, il repartait dans son appartement. Et un jour, c'est lui qui est venu nous chercher. Il est venu à côté de nous, et à chanter avec nous. La confiance était établie, et c'est lui-même qui a ressenti à ce moment là, le besoin d'être plus proche.

La confiance en soi est un facteur de rencontre, mais pas uniquement. Beaucoup d'entre nous manquent de confiance en eux, et pourtant, ils parviennent à faire des choses, à avoir des projets, à communiquer avec les autres et ce monde extérieur parfois bien intimidant. Les personnes présentes en résidences sociales ont, pour la plupart, eu des parcours bien parsemés d'embûches, favorisant un repli sur eux-mêmes. Perdre tous ses repères. Repères spatio-temporels, mais aussi humains. L'homme a besoin d'autrui. Il n'est pas fait pour vivre en ermite. Et la société actuelle, bien que développant l'individualisme, ne nous permet pas d'être seul, et nous oblige à faire face à l'autre, tous les jours, dans toutes les démarches que l'on entreprend. La relation est à la source de chaque chose. Le rapport à l'autre. Alors, lorsque l'on a subi une situation d'échec, de rejet, comment re-trouver l'envie d'aller vers, l'audace de la rencontre ? Que va pouvoir nous apporter cet autre ?

Le musicien intervenant fait partie de la sphère décevante, de la masse humaine qui a fait souffrir. Mais en même temps, il est musicien. Et sa musique est réconciliante. Par sa présence, il propose la rencontre. Par sa musique, il invite à la communication. A « l'entrer avec ». Certains vont réapprendre le plaisir d'échanger. Et par l'autre, ils parviendront à revenir sur eux-mêmes.

Le musicien intervenant va venir « *arracher quelque chose à l'indifférence du monde*<sup>23</sup> », d'un côté comme de l'autre. Ouvrir les portes des bras ouverts, des mains tendues.

---

<sup>23</sup> DECLERCK Patrick, *Les Naufragés - Avec les clochards de Paris*, p.143, Terre Humaine-Poche, 2001

### c) Le courage

Le mot courage vient du mot cœur. Et savoir faire face à n'importe quelle situation, c'est pouvoir faire appel à ce qu'il y a au fond de son cœur. C'est trouver quelque chose en soi, ou peut-être en dehors de soi, qui nous donne envie d'aller de l'avant. Une force de caractère, la fermeté à affronter un danger, une souffrance ou une situation difficile. A force d'être confronté à divers problèmes, peu de choses conservent encore du goût et de la saveur, et peu de choses donnent encore l'envie de se projeter. *Carpe diem* pourrait être le dicton de circonstance, mais il s'applique au mauvais sens du proverbe. Faire avec ce qu'on a, et demain, tant pis pour ce qu'il y aura, ou n'y aura pas.

L'intervention musicale vient dépoussiérer petit à petit les couches de protection de la sensibilité humaine. Le musicien semble réinjecter un peu de vie, mais en réalité, il ne fait que réveiller ce qui sommeille en chacun. C'est ainsi que peut-être, celui qui écoute, celui qui entend, celui qui participe, celui qui regarde, celui qui passe, celui qui reste, sentira en lui le déclic de re-prendre les rennes en main et d'avancer avec fermeté. Le déclic de l'envie. « *Merci pour ces moments positifs*<sup>24</sup> ». Retrouver courage, c'est retrouver aussi « *la motivation pour l'extérieur*.<sup>25</sup> » Motivation nécessaire à pouvoir se projeter vers l'avenir, proche ou moins proche. Tout à l'heure, ce soir, demain, c'est déjà l'avenir. Et l'avenir, c'est vouloir vivre. « *L'idée de courage, qualité qu'aujourd'hui nous jugeons indispensable au héros, se trouve déjà, en fait, dans le consentement à agir et à parler, à s'insérer dans le monde et à commencer une histoire à soi. Et ce courage n'est pas nécessairement ni même principalement, lié à l'acceptation des conséquences ; il y a déjà du courage, de la hardiesse, à quitter son abri privé et à faire valoir qui l'on est, à se dévoiler, à s'exposer.*<sup>26</sup> »

---

<sup>24</sup> Un résident de la résidence Lausanne à Strasbourg

<sup>25</sup> DECLERCK Patrick, *Les Naufragés – Avec les clochards de Paris*, p. 155, citation de Mr. Paul, 32 ans, CHRS de Nanterre, Terre Humaine-Poche, 2001

<sup>26</sup> ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, p.244, Pocket Calmann Lévy, 1983

#### d) Le bonheur du bonheur ou la conscience de vivre

Pour ceux qui reçoivent la présence du musicien et sa musique, ce n'est pas, finalement, seulement un moyen d'accéder à la même chose que les autres. Ce n'est pas seulement prendre du plaisir, ou retrouver le moral, ou être bien. C'est aussi, puisque ces sentiments sont exprimés, en prendre conscience. C'est savoir qu'à cet instant précis, je vais bien, j'ai le moral, j'ai la joie de vivre, je me sens fort, et je me sens comme tout le monde.

Lorsque le musicien observe ou reçoit un retour positif, ou négatif d'ailleurs, il sent, il sait, que ce n'est pas par politesse. Ce n'est pas pour lui faire plaisir, mais c'est parce que cela est bel et bien ressenti par la personne. Savoir ce qui se passe en nous, percevoir qu'il y a quelque chose qui vit, c'est être à l'écoute de soi-même. Et être à l'écoute de soi, c'est être en état de conscience. La conscience est une révélation ontologique.

Le musicien intervenant est souvent face à des êtres a-conscients, dont la conscience a été annihilée. Des corps sans état émotionnel meurent petit à petit, sans même le savoir. Et c'est là le but. S'oublier, oublier de ressentir pour ne pas souffrir. N'être plus qu'un corps de chair qui se déplace, sans conscience, sans présence active, juste qui puisse être vu. Or, c'est la conscience qui fait l'homme.

Le musicien intervenant, s'il n'a pas d'objectifs à atteindre en arrivant sur son lieu d'intervention, est pourtant porteur, transmetteur de nombreux attraits. Avec sa musique, véhiculant nécessairement des émotions, il va, progressivement pour certains, rapidement pour d'autres, faire re-surger leur conscience sentimentale. Il touche. Il émeut. Et l'émotion n'est pas nécessairement agréable. Elle englobe le négatif et le positif. Mais elle donne du goût dès le moment où elle apparaît. Et pour cela, c'est agréable, car indispensable, quelque soit le sentiment. La musique, l'émotion, donnent accès à la conscience, qu'on ait ensuite conscience de son inconscience ou de son a-conscience, peu importe ; mais il y a acte, et il y a donc vie. Si ces quatre critères sont de nature psychologique, il est évident que la maîtrise des effets de la musique sur ces différents aspects, est extrêmement difficile, si ce n'est impossible. Mais encore une fois, le musicien ne cherche pas à maîtriser, ni à contrôler, ni à avoir quelconque effet, en réalité. La méthode proposée pour évaluer est d'être dans l'action, dans le faire. Puis observer, émettre des hypothèses et tenter de les vérifier.

Pourquoi le bien-être ? La confiance ? Le courage ? Nous l'avons vu, trois valeurs essentielles

pour vivre au monde, pour y prendre place. Et parce que c'est ce que j'ai pu dégager principalement au cours de ces séances hebdomadaires. Mais il y a tant d'autres espaces où la musique s'installe.

Comment cela arrive ? Personne ne peut le dire vraiment. Où cela arrive ? Justement là. Là où les gens ne peuvent pas (ou difficilement) exprimer ce qui se manifeste en eux. Là où ils ne parviennent pas à verbaliser. Là où tout se passe. Ce bien-être, cette confiance, ce courage. Ces petits riens qui font que nous nous sentons vivants.

Le musicien intervenant ne débute pas son intervention en pensant à apporter bien-être, confiance, courage, ou autre. Il ne sait rien de ce qui va se passer dans sa séance. Ce qu'il vient donner n'est pas quelque chose de fini, et il est toujours dans le risque de passer à côté. Il ne sait pas d'ailleurs ce qu'il va apporter. Cependant, sa méthode d'intervention, elle, est acquise. Il sait quel répertoire il a à sa disposition, et il sait qu'il va déambuler deçà-delà. C'est sa seule certitude. Le reste relève de l'alchimie de l'instant et des gens. Permettre d'ouvrir l'espace de la conscience à quelqu'un est un bien précieux que le musicien doit respecter au risque de le perdre. Et le respecter, c'est, quelque part, l'oublier.

## 2. Pour des données spontanées

Savoir sur quel terrain il faut avoir l'œil attentif est une chose. Savoir comment regarder en est une autre. Savoir quels sont les instruments les plus adéquats, savoir comment les manipuler et pouvoir comprendre leur rendu n'est pas aisé, surtout quand ils sont simples.

Les outils d'évaluation mis en œuvre ne sont pas bien nombreux : l'observation, le dialogue verbal, la boîte aux lettres, les questionnaires, les entretiens. Le contexte d'application de ces outils demande à prendre en compte un certains nombres d'éléments et suppose une adaptation précise.

#### a) L'observation : une qualité d'écoute

Avec ses limites subjectives, elle apporte malgré tout des éléments importants. Tout dépend évidemment de comment est pratiquée cette observation. Observer, c'est savoir écouter. Le musicien intervenant écoute par les oreilles, bien sûr, mais aussi par les yeux. Son regard est un regard multiple. Il a un œil qui voit, mais aussi qui entend. Pouvoir en un clin d'œil mémoriser le visage d'une personne croisée, qu'elle ait été indifférente à la présence musicale ou pas, pouvoir remarquer, même plusieurs semaines après, s'il y a un changement dans son attitude (quelqu'un qui dirait une fois bonjour, une autre fois passerait sans même un regard, par exemple), dans son aspect physique (je me souviens par exemple, d'un monsieur que l'on croisait de temps en temps, et qui, un jour, avait une béquille. Je lui ai demandé ce qu'il lui était arrivé, et depuis ce jour, à chaque fois que l'on se croisait, on se saluait davantage par son impulsion, et il s'arrêtait même pour partager un peu de musique), est quelque chose d'important, source d'inspiration et d'élan pour le musicien au moment de son intervention.

Observer, c'est familiariser son regard avec l'évolution des gens présents, absents, timides, extravertis, enjoués, râleurs, considérants ou indifférents. C'est savoir décrypter les changements subtils, mais bien présents en chacun.

Mais observer n'est pas juger. Pour le musicien, c'est simplement prendre en considération ce qui se passe autour de lui, quelques soient les faits observés, positifs ou négatifs. C'est pouvoir remettre en question sans cesse sa propre démarche en vue d'être toujours au plus juste dans sa présence et dans son ouverture à l'autre.

C'est être attentif à tous les signes qui pourraient indiquer que le musicien est incorporé et incorporant. Il est là pour être avec les professionnels, tout comme les résidents et les visiteurs. C'est permettre à ces différents corps d'interagir ensemble, ou du moins de se considérer. C'est pouvoir déceler les affinités entre les gens, les renforcer peut-être, détecter les indifférences, les réduire peut-être.

C'est aussi ré-accorder les générations.

## b) L'échange verbal : un complément de communication

Il n'est pas l'outil idéal, car il n'est pas aisé d'engager la conversation au milieu d'un couloir, au risque d'être vu par ses voisins, et même pire, d'être entendu. Supporter le regard des autres, s'imposer des normes, ne rend pas la chose facile, et suppose d'être le plus discret possible par rapport à des émotions trop facilement perceptibles par autrui. Parler, c'est davantage se révéler, c'est davantage aller vers l'autre, avec ce qu'on a de plus cher, à savoir soi-même.

Les mots peuvent être source de malentendus parfois. Et c'est d'ailleurs précisément pour cela que le musicien intervenant n'est pas sensé dialoguer verbalement avec les gens qu'il rencontre. C'est une des clés de la force de sa présence, car il est là, mais via une autre sphère, celle de la musique. Cependant, la communication verbale est inévitable dans ces milieux sociaux. Sans aller au-delà de sa mission et dépasser le cadre musical, le musicien est souvent sollicité pour écouter. Parfois, il y a la nécessité de tendre une passerelle vers le monde musical en échangeant quelques mots. Il est impossible de fixer des règles ou de codifier une façon de faire du musicien, surtout lorsqu'il est face à des adultes en souffrance, en manque de rencontres. C'est à lui de parvenir à trouver le juste milieu entre les mots et les sons, et avec sa musique, à réorienter une confiance, dans le respect de celui qui se livre. Car une chanson peut autant reconforter qu'un mot.

## c) La boîte aux lettres (*cf. Annexe 3*)

Si parler est, justement, quelque chose de difficile, écrire un petit mot est parfois plus simple. A l'abri des regards, pas vraiment. Mais à l'abri des oreilles indiscrètes, sûrement. Ecrire quelque chose, une idée, une envie, une confiance, glisser ce petit papier dans la boîte aux lettres, c'est avoir la liberté d'être dans l'anonymat. C'est assumer ce qu'on ressent, et s'en libérer, tout en se cachant. Le système de la boîte aux lettres nous a permis de répondre à des attentes musicales de résidents, qui n'osaient pas nous demander directement, ou que nous ne voyions jamais.

La confidentialité de l'acte est sans doute une chose rassurante, mais pas nécessaire pour tous. Nous avons pu récolter de beaux messages signés du numéro de l'appartement et de la chambre : 410-01, 501-01, 511. Cela m'a d'ailleurs un peu choqué au début. Car je voyais dans ce numéro

une absence, voire une négation de la personne. Puis, je me suis dit par la suite que cela pouvait aussi signifier une invitation à venir près de leur porte, tandis qu'un nom ne nous aurait pas aidé à savoir qui se manifestait. Quelques personnes ont signé uniquement de leur nom, ou en plus de leur numéro: Lindsay 207, Sacha, Roland, Charlemagne, Gilles et Hervé. D'autres ajoutaient leur signature au numéro d'appartement. D'autres encore ne signaient rien du tout, mais le message déposé nous indiquait de qui il s'agissait, parfois, en fonction d'une rencontre précédente : « *Super le bâton de pluie !* »

La boîte aux lettres était pour moi comme notre boîte à surprises ! Si les résidents et/ou le personnel souhaitaient nous faire un cadeau discrètement, timidement, ils le faisaient via ces petits mots : du plus simple au plus explicite, du plus neutre au plus personnel, c'était à chaque fois une joie immense que de lire ces petites traces : « *bravo aux artistes !!!* », « *encore, encore et encore !!!* » ; « *Merci pour cette parenthèse du bonheur, ça fait du bien<sup>27</sup>* » ; « *Votre enthousiasme me fait aider beaucoup* ». Pour d'autres, le moyen de se libérer de notre insupportable présence : « *franchement, vous saoulez.* » et « *Mange ma merde* ». Un autre résident qui n'a pas eu la possibilité de nous suivre chaque lundi et d'utiliser la boîte aux lettres nous a quand même laissé un mot via le retour du questionnaire : « *si la musique adoucit les mœurs, il vous faudra aussi du courage pour y persévérer* »

Par ailleurs, quelques problèmes d'analphabétisme pour certains ou de langues pour d'autres peuvent être un frein à ce moyen.

---

<sup>27</sup> Gilles et Hervé, résidents à la résidence Lausanne à Strasbourg

### 3. Pour des données demandées

#### a) Les entretiens individuels

Compléter les questionnaires avec des entretiens individuels avec des personnes choisies, (un curieux, un fidèle, une maman qui est partie), me paraissait être une bonne chose pour essayer de développer un peu certaines réponses en fonction d'un parcours de vie précis. Mais finalement, ce fut le plus difficile. Prévoir un moment pour bavarder, c'est dur, et pour le moment, encore impossible. Les impasses dans lesquelles se trouvent certaines personnes dénoncent leur manque de force à pouvoir honorer un rendez-vous, même du jour au lendemain. L'envie est certes très grande, mais la gêne, et le reste, prennent le dessus, et engloutissent rapidement le sentiment de joie en nourrissant par substitution l'oubli de ce même sentiment agréable. Prévoir n'est pas la chose à faire, du moins pas pour l'instant, et pas avec tout le monde. Par contre, être disponible et saisir le moment où l'autre sera prêt à se confier. Laisser le hasard provoquer les rencontres et s'enrichir de ces échanges imprévus.

J'ai passé du temps à essayer avec une personne de communiquer d'une autre façon que de la présence musicale. Tenter d'élucider le paradoxe que je percevais en elle lors des interventions, pour pouvoir mieux y répondre ensuite musicalement. Mais cela a échoué à chaque fois. Nous avons pris un rendez-vous du jour pour le lendemain, et il fût impossible à Mr A. d'être présent et présentable à l'heure convenue. Pourtant, la réjouissance de cette rencontre n'avait pas pu être cachée. Mais lorsque le temps n'a pas de début ni de fin, c'est très difficile d'avoir un rythme et d'y intégrer des balises qu'il faut honorer. Puis un jour, l'huitre s'est ouverte, de façon inattendue et imprévisible. J'étais juste au bon endroit, au bon moment.

Aussi, l'imprévisible est parfois plus propice aux échanges ; la surprise permettant de laisser jaillir l'émotion présente.

Je n'ai donc pas pu réellement mener à bien ces entretiens. Ils se sont faits ici ou là, de façon informelle, à un moment où la personne en avait besoin. Je n'ai pas pu poser de questions en rapport avec mon mémoire, je n'ai pas pu orienter la conversation pour tenter d'obtenir des informations précises, mais j'ai été là, à écouter, et finalement, j'ai tout de même beaucoup appris. Non pas seulement des histoires mais aussi comment la musique, et notre présence hebdomadaire, se sont aussi inscrites dans ces histoires de vies.

La neutralité du musicien, parce qu'il est regardé comme un musicien, est un atout. Mais attention à ne pas entrer dans de l'affectif. Ce ne serait favorable à personne. S'attacher est sans doute inévitable, car on voit, on entend, de semaine en semaine, l'évolution, la stagnation ou la déchéance des personnes. Sans savoir le pourquoi du comment. Se réjouir ou s'attrister. Mais ne rien faire d'autre que donner, encore et toujours plus.

#### b) Les questionnaires (*cf. Annexe 2*)

Il me fallait, autre que des outils basés sur mes capacités d'analyses et de compréhension, un outil me permettant de récolter des données précises, ciblées, et desquelles je sois totalement absente (dans le sens où ma présence influence certainement les réponses des gens quand ils bavardent avec moi). Ainsi, les questionnaires me paraissaient être la bonne solution, me permettant à la fois d'élaborer des questions précises en rapport avec mon sujet, tout en donnant la possibilité aux personnes d'y répondre anonymement, sans contraintes, et le plus simplement possible (par oui ou non, en choisissant un niveau de degré sur une échelle).

Cependant, on me mit en garde quant à l'exploitation envisageable de ces données.

En effet, réaliser des questionnaires en milieu social est une chose assez récente encore mais utilisée, et pourtant pas toujours très fiable. Les retours sont généralement peu nombreux et inexploitable. Ils dépeignent souvent un manque d'intérêt de la part du répondant, un manque de compréhension, et les questions ne s'inscrivent pas toujours dans leur réalité de vie. Le manque de concret alimente leur désintérêt, et oriente leurs réponses, devenant incohérentes. Et n'oublions pas que les sondages sont représentatifs des institutions, vis à vis desquelles les résidents sont en attitude de rejet.

Si mes questionnaires ne ressemblaient pas à ceux habituellement distribués, s'ils ne traduisaient pas une enquête de satisfaction quant à diverses notions, alors peut-être attireraient-ils l'attention de leurs destinataires. Le challenge était là. Placer la personne au centre de la question. Non pas comme un outil en vue de satisfaire d'autres besoins, mais comme le sujet même à satisfaire, en tant que personne. Pas une enquête d'opinion sur un objet extérieur à eux, mais une enquête

d'opinion sur leur propre personne.

Aussi, l'attente d'un retour particulier n'était pas mon objectif. En musicienne intervenante que j'étais, je n'attendais rien. Je verrai seulement.

Et le retour fut surprenant. La participation des gens a été étonnante ! Sur 114 questionnaires distribués, 21 ont été retournés, côté résidents, et 1 seul uniquement ne fut pas exploitable en raison des réponses incohérentes les unes par rapport aux autres. Pour tous les autres, toutes les questions ont donné lieu à des réponses cohérentes, parfois même avec des commentaires supplémentaires.

La lecture a apporté la confirmation des observations faites en amont. Les critères proposés ont bien été validés et les éléments donnés comme nécessaires à l'évaluation d'une intervention musicale, se sont vus approuvés. Bien sûr, l'unanimité est chose rare ; cela étant, il se dégage tout de même une ambiance générale, avec des coins d'ombre et de lumière.

Si l'on souhaite, par après, évaluer selon des nombres, ces questionnaires nous en laissent la possibilité, malgré tout. Les questions sont d'ordre qualitatif, mais par définition, puisque ce sont des questionnaires, et qui plus est, individuels, ils sont exploitables par les chiffres, et rendre un rapport statistique est faisable.

Pourquoi les gens ont-ils répondu à ces questions ? Pourquoi semblent-ils avoir eu plus d'intérêt que pour les questionnaires habituels, qui sont en vue de répondre aux mieux à leurs attentes ?

Probablement car le manque de considération pour leur état humain est bien trop grand et bien trop quotidien. Probablement car ces questionnaires ont fait appel à leurs qualités humaines et non à des compétences techniques relevant d'un savoir ou d'un savoir-faire. Probablement car aujourd'hui, les gens sont en réalité plus à la recherche d'une raison de vivre que de quoi vivre. Car quel sens cela a-t-il de vivre confortablement si c'est vivre sans raison et sans les autres ?

La spontanéité des petites remarques a été très significative à ce niveau là, et par conséquent, elles ont été très complémentaires des questions.

Si beaucoup ont souhaité répondre, si tous l'ont fait avec considération du sujet, c'est bien parce qu'ils savaient, non seulement que ces questionnaires m'étaient utiles, et que donc ils avaient une certaine responsabilité face à ma réussite, mais aussi car ils leur demandaient de réfléchir à ce qu'ils avaient en eux.

Une expérience a été menée aux Etats-Unis en 1954\* par des chercheurs américains. Des

personnes ont été placées dans un état de totale privation sensorielle et de toute stimulation extérieure : leur objectif, tenir le plus longtemps possible sans rien faire. Isolés dans une pièce silencieuse, ils n'avaient ni stimulation visuelle, ni tactile, portant des lunettes et des manchons aux bras, mais pouvaient recevoir à boire et à manger, avoir accès aux toilettes, sur leur propre demande, mais sans voir ni parler à personne. Aucun des sujets de cette expérience n'a tenu plus de 3 jours, et leur capacités motrices et intellectuelles ont été diminuées, des troubles émotionnels sont apparus. La conclusion que les chercheurs ont tirée de cette expérience est que toute absence de stimulation extérieure, de contacts physiques, de relations humaines, est source de désagrément pour l'homme. L'être humain ne cherche pas simplement à assouvir ces besoins primaires, puis à rester dans le calme. Il a besoin de sentir et d'agir pour exister<sup>28</sup>.

### c) Bilan

Trois notions caractérisent les questionnaires : la notion de temporalité, des émotions et de la rencontre, et englobent ainsi les critères d'évaluation cités.

Manquer de repères, voilà ce qu'on entend souvent en milieu social. Intervenir à un moment déterminé, à une heure fixe, permet de cadrer et de créer une balise sur le chemin de la semaine, et des semaines qui s'enchaînent. Pouvoir anticiper ou reporter une action suppose d'avoir conscience du temps qui passe et d'avoir quelque chose qui maintient en éveil. Le musicien intervenant apprivoise et est apprivoisé. Pour cela, il lui faut être présent régulièrement et au même moment. Pour beaucoup de résidents, rue de Lausanne, le lundi était synonyme de musique, et le lundi après-midi était pour eux, du moins pour la plupart, « *une parenthèse de bonheur* ». Une parenthèse de bonheur porteuse d'énergie et de dynamisme.

Mais un repère, pour qu'il devienne repère, nécessite du temps. Encore une fois, si pour beaucoup l'intervention musicale a pu les aider à s'orienter, c'est parce qu'elle peut s'effectuer dans le temps au même titre qu'une activité pratiquée régulièrement.

---

<sup>28</sup> DORTIER Jean-François, *Les sciences humaines – Panorama des connaissances*, p.135, Sciences Humaines, 1998

L'assiduité du musicien donne une branche à laquelle il est possible de s'accrocher, si besoin. La branche du temps, la branche du bien-être, la branche du courage, la branche de ce dont la personne a besoin. Mais si les réponses des questionnaires sont cohérentes, c'est bien parce qu'elles parlent de vie. La vie intérieure comme stimulus pour la vie extérieure.

Le musicien intervenant paraît peut-être un magicien, mais c'est bien la musique qui opère. Il n'est qu'un intermédiaire. Si cette vie intérieure a été dévoilée, c'est bien la musique et la personne qui en sont responsables. La musique comme éclairage des émotions, et la personne comme juge pour les accepter ou les refuser. La cohérence des réponses soulignent cette écoute que les gens ont eue à leur propre égard. Si la musique a éveillé en eux l'écoute de leurs émotions, ils ont été seuls maîtres de la laisser faire et surtout, de laisser passer, ensuite, les émotions ressenties.

Emotions : la palette est vaste. Réconfort, joie, tristesse, apaisement, calme, bien-être, nostalgie, etc... Chacune d'elles résonnant à différents niveaux, stimulant ainsi différentes envies et différents états. S'armer de courage, laisser la confiance s'installer : la musique renforce, « *bien sûr*<sup>29</sup> » Elle permet d'affronter les épreuves, « *en tous cas, c'est plus sympa que la drogue*<sup>30</sup> ». C'est choisir une manière saine de surpasser ses problèmes.

La musique en milieu social, c'est donc aussi provoquer les modes de vie en douceur. Elle renvoie à soi, indéniablement. A soi et à sa façon de vivre, ou de survivre, et à son mode de vie. Elle pose question pour celui qui l'écoute.

Le musicien, par sa présence sensible et avec sa musique, est aussi un exemple ou un modèle de ce qui peut exister en tant que partage concret de l'humanisme. Ce n'est pas comparer, mais c'est juste rappeler par une attitude que la société n'est pas que dans une démarche de rejet. Car le musicien intervenant vient de la société et la façonne. Il en propose un autre visage. Un visage plus altruiste, plus humain. Et le commentaire d'une réponse va tout à fait dans ce sens du partage : « *Auriez-vous aimé que les musiciens soient uniquement à un endroit fixe, la cafétéria par exemple ?* » La réponse est non, « *chacun y a droit*<sup>31</sup> ». Ce qui est intéressant c'est de voir que ce partage, au-delà du fait qu'il se fasse entre le musicien et le(s) résident(s), et le personnel, se fait aussi entre les gens. Chacun y a droit, oui, et chacun prend ce droit, de manière visible ou

---

<sup>29</sup> Un résident de la résidence Lausanne à Strasbourg

<sup>30</sup> Idem

<sup>31</sup> Idem

invisible. Car la surprise de la forme de l'intervention ne laisse pas indifférente : « *Surpris de voir un groupe musical déambuler dans des couloirs vides<sup>32</sup>* », mais beaucoup écoutent derrière leur porte, sans jamais se dévoiler, et des couloirs vides, ce n'est pas pour autant inefficace : « *J'ai été contente que ces personnes aux vies éprouvées puissent goûter à ce supplément d'humanité, en toute gratuité. J'ai été agréablement surprise de l'apport [de ces interventions] tant au niveau individuel que collectif<sup>33</sup>* »

L'émotion, au sens large, ou la passion, c'est tout simplement la manière d'être de l'individu, et être au monde, c'est être ému.

Une fois ému, on se sent vivant. Et une fois vivant, on peut trouver les motivations pour franchir le cap d'aller vers l'extérieur, d'aller vers autrui, avec conviction et résolution. C'est la rencontre. La rencontre volontaire, décidée. La rencontre avec ses voisins, avec les professionnels que l'on côtoie, avec le monde du dehors. Sourire. Accepter de recevoir, et accepter de donner. Re-trouver du plaisir à être avec. Etre avec, avec tout ce que cela suppose : une présence consciente à soi et à l'autre. Pas juste un entourage.

Le musicien intervenant suscite cette rencontre. A la question : « *Est ce que les musiciens vous ont permis de rencontrer vos voisins ?* », la réponse est partagée. Mais une petite remarque fait pencher la balance du côté positif : « *et même des sympas !<sup>34</sup>* ». La rencontre est facilitée, même si ce n'est pas obligatoirement envers ces voisins de paliers. Puis, au-delà de la rencontre, la communication s'installe, et c'est précieux. Communiquer avec les musiciens d'abord, avec les autres ensuite, « *sans aucun doute<sup>35</sup>* ». « *La musique, telle qu'elle est proposée (dans les étages) à l'avantage de rapprocher les individus et à améliorer certaines relations (entre résidents).<sup>36</sup>* » Les moments de rencontre en commun, entre résidents, professionnels, visiteurs, ont su créer, encore d'une autre manière, un lien entre chaque personne présente. Pour certains, simplement découvrir la présence de personnes encore inconnues, pour d'autres, modifier leur regard sur des gens en prenant le temps de les découvrir vraiment, ou encore de faire tomber des a priori : « *pas*

---

<sup>32</sup> Un professionnel en poste à la résidence Lausanne à strasbourg

<sup>33</sup> Idem

<sup>34</sup> Un résident de la résidence Lausanne à Strasbourg

<sup>35</sup> Idem

<sup>36</sup> Un professionnel en poste à la résidence Lausanne à Strasbourg

*habitué à la présence d'enfants dans les résidences<sup>37</sup>», ou encore «j'ai été surprise de voir l'un ou l'autre prendre part à un moment de musicalité<sup>38</sup>», et même : «plus de bienveillance, de considération pour certains, à leur histoire et leur potentiel.<sup>39</sup>»*

Si les réponses reçues ne sont pas unanimes pour toutes les questions, notamment pour les réponses indiquant une échelle, il est important de souligner que toujours, les réponses s'accordent à être soit toutes dans le positif, soit toutes dans le négatif. Si la présence du musicien diminue un sentiment de différence, pour certains, l'impact sera petit, pour d'autres grand, mais jamais inexistant. Si la musique apaise, calme, reconforte, c'est entre le parfois et le toujours, entre l'un peu et le beaucoup. Jamais dans le jamais ou le pas du tout. Quoique. L'exception qui confirme la règle a été bien présente ! Le ressenti d'un résident ne fut pas très positif quant à la présence du musicien, et à la musique en général, mais l'extraordinaire est qu'il l'ait manifesté vivement. Donc, il n'y a pas eu d'indifférence, et c'est déjà beaucoup.

Aussi, la méthode d'évaluation en milieu social est simple. Partir de l'émotion pour atteindre les lieux où cette émotion se manifeste, puis pour accéder à la conscience du sentiment, et par conséquent de soi-même, pour enfin s'inscrire dans la société.

Trouver le sens d'exister pour soi pour exister socialement et se réaliser pleinement.

Le musicien intervenant vient dégager les cœurs embourbés pour que les émotions jaillissent à nouveau, pour qu'elles prennent place, qu'elles révèlent à l'individu sa responsabilité à être vivant, départ alors favorable à la motivation sociale prenant forme sous des actes concrets. *« Pour moi, vous êtes le vent de la naissance<sup>40</sup> »* Tout est dit.

---

<sup>37</sup> Un professionnel en poste à la résidence Lausanne à Strasbourg

<sup>38</sup> Idem

<sup>39</sup> Idem

<sup>40</sup> Sacha, un résident de la résidence Lausanne à Strasbourg

## CONCLUSION

Les notions de l'évaluation de l'intervention musicale en milieu social sont donc bien vastes tout en étant très précises. Elles ne concernent finalement qu'une chose : l'homme. Et l'homme, c'est encore le seul terrain mystérieux et impossible à conquérir. C'est le lieu où s'opère toute la magie de la vie. La musique, quant à elle, magiquement aussi, sait s'immiscer dans cet espace de l'invisible et Mr M. nous le précise : « *Merci pour le moral* ».

Cependant, l'homme n'est pas hors du temps. Il s'inscrit dans un environnement privé et collectif. Son mode de vie correspond à des codes appartenant à des milieux sociaux différents, ceux-ci s'associant, pour former la société. Un principe de poupées russes, en effet, qui nous propose pourtant une autre conception de notre système sociétal actuel. Et si, à l'image de ces imbrications de poupées, nous concevions une société en adéquation avec les milieux sociaux qui la composent, et non l'inverse ? Et si nous envisagions que c'est l'homme qui fait l'environnement et non pas l'environnement qui fait l'homme ?

Car c'est bien avec cette approche que le musicien intervenant agit. Neutre de toutes idées reçues, il voyage, ici et là, pour rencontrer et offrir la rencontre. Absent de tout jugement, il réunit sans distinction, dans un simple rapport d'homme à homme. Pas de critère de classe, d'apparence, de coefficient intellectuel, d'affinités. Un seul dénominateur commun : l'état d'humain. Mais le musicien, par définition, se revêt d'un chapeau supplémentaire, celui du musicien. Il propose ainsi un deuxième lieu de rencontre: la musique. Dépourvue de mots, pouvant être source de malentendus, elle entre en résonance, par les oreilles et jusqu'au plus profond de soi. On ne peut pas l'éviter ; elle parle, on l'écoute. C'est ainsi.

Discipline artistique, elle est donc culture, qui est une dimension constitutive de la société. Elle offre les racines communes sur lesquelles une population s'ancre puis se reconnaît. Mais encore au-delà des cultures propres à chaque peuple, elle rassemble les hommes dans leur nature. Elle est intrinsèque à leur condition. Aussi, pourquoi ne figure-t-elle pas partout et pour tous ? Pourquoi en milieu social, la culture est-elle trop souvent absente ?

Joseph Wresinsky, fondateur du mouvement ATD Quart Monde, définissait l'exclu comme celui qui « *ne partage plus la culture de la société à laquelle il appartient, et en premier lieu, il n'a*

*plus accès à la sphère des droits fondamentaux*<sup>41</sup>». L'INSEE, quant à elle, définit «*l'exclusion comme le processus qui empêche certaines personnes d'intervenir sur un ou plusieurs marchés comme celui du travail, des loisirs ou de la santé.*»<sup>42</sup>»

Le phénomène sociétal a orienté des priorités d'actions, a établi des besoins principaux, dans les divers champs sociaux. Soit. Mais pourquoi ne pas considérer le caractère complémentaire de la culture, et plus particulièrement de l'intervention musicale, dans ces milieux où l'on ne songe pas que sa place y est aussi indispensable ? La présence des musiciens intervenants, «*ça donne du vivant*»<sup>43</sup> et elle est vécue «*très positivement pour le plus de vie que cela apporte.*»<sup>44</sup> L'intervention musicale, «*c'est une excellente idée qui met de la gaieté et de la bonne humeur dans nos résidences*»<sup>45</sup>.» Gaieté et bonne humeur, mais pas seulement. Toutes émotions qui viendraient à éclore.

L'ataraxie, état considéré comme idéal à l'antiquité, n'est plus valable : la vie, ce n'est pas seulement combler ses besoins et ne plus rien ressentir pour être alors dans une position de quiétude qu'il suffit de maintenir. Au contraire. Vivre, c'est respirer les bonnes odeurs comme les mauvaises, c'est éprouver chaque chose qui se présente à soi, qu'elle soit positive ou négative. C'est sentir qu'on est vivant : «*Merci de nous donner de la chaleur au cœur*»<sup>46</sup>. Le musicien intervenant est comme un transmetteur. Pourtant, il n'est qu'homme, au même titre que tous. Mais sa force est son instrument : la musique. Elle agit sur lui de la même manière qu'elle agit sur les autres. Elle le renouvelle. Il peut alors sans cesse être dans une démarche de donner car il reçoit toujours. D'elle et des autres.

Chercher à évaluer, c'est chercher à démontrer l'intérêt d'une action par les résultats obtenus. C'est donc avoir une idée sur les résultats souhaités, et trouver les moyens adaptés pour les faire ressortir et les mettre en valeur. Or, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas nécessairement de résultats concrets, matériels, dénombrables, qu'il n'y a pas d'intérêt à l'action menée. Alors, nous l'avons compris, l'évaluation, qui plus est qualitative, ne peut, dans ce contexte de l'intervention musicale, prendre part de la même façon que tel qu'elle est employée habituellement. Si la

---

<sup>41</sup> RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas des exclus ? Essai ethnologique pour une définition positive*, p.22, L'Harmattan, 2001

<sup>42</sup> Idem

<sup>43</sup> Un professionnel en poste à la résidence Lausanne à Strasbourg

<sup>44</sup> Idem

<sup>45</sup> Idem

<sup>46</sup> Lindsay, une résidente de la résidence Lausanne à Strasbourg

musique fait appel à la sphère émotionnelle, on ne peut pas prétendre à l'évaluer quantitativement, ni même à lui asséner quelques résultats de rentabilité. S'il y a bénéfice, ce n'est qu'au niveau de l'état humain de la personne. Evaluer une intervention musicale, ou la musique même, c'est finalement évaluer l'homme. Alors, sur quels critères d'égalité peut-on considérer l'homme ? La seule dimension commune à tous, de laquelle absolument personne n'est exclue, est bien la dimension des sentiments. Tout homme vivant est vivant parce qu'il reçoit et porte en lui différents ressentis. Sans cela, il n'est qu'un fantôme.

Si l'objectif des résidences sociales et du système social en général, c'est ré-insérer les gens uniquement dans un système global, prioritairement économique, alors, c'est omettre que ce système a besoin de l'homme pour fonctionner. Or, si la personne est à ré-insérer, c'est qu'elle y fut un jour insérée, et c'est qu'elle y a vécu des difficultés, sans nul doute financières, mais aussi humaines. L'intervention musicale, c'est placer l'homme au cœur des priorités. C'est redonner sens au projet collectif de société. C'est panser les maux des cœurs pour servir à la création de la société. On n'agit pas simplement dans le but de faire quelque action. On agit parce que l'action fait sens pour l'individu, et pour le groupe auquel il appartient.

L'évaluation de l'intervention musicale n'a alors de sens que si l'on comprend bien le système comme un système circulaire. L'homme, dans son état d'émotions, agit. Par son action, il crée quelque chose pour le bien commun de tous, pour la société. Et comme la société se façonne à l'image des hommes qui agissent, elle devient pour eux un cadre favorable d'évolution et les stimule davantage par le biais de leurs émotions.

Aussi, peut-on penser que c'est à partir du social qu'on développe la société, que le musicien agit également pour un bien commun et qu'il prend part, de cette façon, à l'inclusion, à la ré-insertion, au même titre que des professionnels du social.

Maintenant, reste aux évaluateurs de savoir comment et en quoi la technique et le savoir-faire peuvent s'allier au savoir-vivre, pour être au plus juste de leur démarche, puisque évaluer une intervention musicale, c'est évaluer non pas la prestation musicale, bien qu'elle soit importante, mais la répercussion de cette intervention. C'est reconnaître la nécessité de son action, en faveur de l'homme et par extension de la société.

## BIBLIOGRAPHIE

DECLERCK Patrick, *Les Naufragés – Avec les clochards de Paris*, Terre Humaine-Poche, 2001.

RULLAC Stéphane, *Et si les SDF n'étaient pas des exclus ? Essai ethnologique pour une définition positive*, L'Harmattan, 2005.

DE SAINT EXUPERY Antoine, *Le petit Prince*, Folio Gallimard, 1999.

ARENDT Hannah, *Condition de l'Homme moderne*, Pocket Calmann Lévy, 1983.

DORTIER Jean-François, *Les sciences humaines – Panorama des connaissances*, Sciences Humaines, 1998.

DECAHORS E., *Dictionnaire Français-Latin*, Hatier, 1960.

REY Alain, *Le Robert Micro*, Robert, 1995.

*Le Petit Larousse*, Larousse, 1995.

[www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

## REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier de tout cœur toutes les personnes étant passées de près ou de loin par la résidence Lausanne à Strasbourg, les lundis après-midi. Elles ont ainsi permis que nos chemins se croisent, le temps d'une chanson, d'un regard.

Un grand merci à la directrice, Brigitte Bertel, pour son accueil sympathique, sa disponibilité, sa confiance, ainsi qu'à Florence Bellanger, pour avoir été présente tout au long de l'année, pour son soutien, sa motivation et sa confiance.

Un merci tout particulier aux résidents pour l'aide apportée à l'élaboration de ce mémoire, en prenant un peu de leur temps pour répondre à quelques questions, échanger quelques histoires de vie, et être présents, tout simplement.

Merci aussi à Camille Evrard pour nous avoir prêté ses yeux et ses oreilles durant quelques séances afin de nous permettre, avec Nicolas, de toujours aller plus loin plus justement.

Merci enfin à Alain Di Cintio pour avoir accepté de me suivre tout au long de ce mémoire, pour s'être rendu disponible et avoir pris du temps pour réfléchir avec moi et partager nos idées.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : dossier de demande de logement

Annexe 2 : quelques questionnaires rendus et leurs annotations

Annexe 3 : le courrier de la boîte aux lettres

Annexe 4 : instants de rencontre